



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2024**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 38

Mis en ligne le : 17/12/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le douze du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - M. MERSALI- Mme CUILIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA- Mme ROVARINO - Mme CHAUVIN- M. MATHON - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M. LICCIA - M. BOCCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ - M. LARLET - M. WAHARTE -

Pouvoirs : Mme MORBELLI à M. GACHON - M. JESNE à M. MATHON - Mme PIOMBINO à M. SANCHEZ

Absents : M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

SIGNATURE DU PACTE SUD AVENIR HELICO

N° Acte : 7.10

Délibération n°24-229

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la filière hélicoptère souhaite soutenir un savoir-faire industriel reconnu mondialement, et préserver un modèle social et industriel local qui crée de la valeur à long terme pour tous.

Considérant qu'il convient de définir les modalités de ce Pacte ;

Considérant que Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'approbation du Pacte Sud Avenir Hélico ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré vote à l'Unanimité

APPROUVE les termes du Pacte Sud Avenir Hélico,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Pacte, ses avenants et tous les actes techniques associés à chaque fois que nécessaire

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 13/12/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



LE TERRITOIRE ET LA FILIÈRE HÉLIÉPTÈRE S'ENGAGENT
POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE

PACTE SUD AVENIR HÉLICO

UN PROJET PROPULSÉ PAR LA FILIÈRE HÉLIÉPTÈRE ET SES PARTENAIRES TERRITORIAUX

La filière représentée par

AIRBUS



SAFE

Les partenaires du territoire représentés par:



the 1990s, the number of people in the UK who are employed in the public sector has increased from 10.5 million to 12.5 million (12% of the population).

There are a number of reasons for this increase. One is that the public sector has become a more important part of the economy. Another is that the public sector has become more efficient. A third is that the public sector has become more attractive to workers. A fourth is that the public sector has become more diverse.

The public sector has become a more important part of the economy. This is because the public sector has become a more important part of the economy. This is because the public sector has become a more important part of the economy. This is because the public sector has become a more important part of the economy.

The public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more efficient.

The public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more attractive to workers.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more diverse.

SOMMAIRE

■ PRÉAMBULE

Construire ensemble l'avenir durable de la filière hélicoptère dans le Sud d'ici 2030	4
--	---

■ LA FILIÈRE HÉLICOPTÈRE représentée par Airbus Helicopters, l'UIMM Alpes-Méditerranée, le pôle SAFE et le GIFAS	12
Les engagements de la filière	14

■ L'ÉTAT	20
Préambule	22
Les engagements de l'État	24

■ LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	34
Préambule	36
Les engagements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	38

■ LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	44
Préambule	46
Les engagements de la Métropole Aix-Marseille-Provence	48

■ LA VILLE DE MARIGNANE	54
Préambule	56
Les engagements de la Ville de Marignane	58

■ LA VILLE DE VITROLLES	62
Préambule	64
Les engagements de la Ville de Vitrolles	66

Glossaire	70
-----------	----

PRÉAMBULE



CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DURABLE DE LA FILIÈRE HÉLICOPTÈRE DANS LE SUD D'ICI 2030

Avec 18 500 salariés et 250 fournisseurs, la filière hélicoptère dans le Sud de la France est le premier employeur privé de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au cœur de la Métropole Aix-Marseille-Provence et génère 80% de son chiffre d'affaires à l'export. Cette filière produit des aéronefs et des composants de haute technicité sur un marché très concurrentiel mais avec un potentiel de croissance élevé, notamment dans le domaine de la défense.

La filière est pilotée par Airbus Helicopters dont le siège social est à Marignane-Vitrolles. Ce site exceptionnel est le troisième site industriel de France, avec un ancrage historique sur le Territoire. En effet, c'est en février 1939 que l'activité industrielle débute sur le territoire dans le cadre de la fabrication d'hydravions transatlantiques. En 1942, l'activité se spécialise sur les voilures tournantes, puis dans les années 1950, les activités hélicoptères, jusqu'alors assurées depuis la région parisienne, y sont relocalisées. Le site de Marignane offrait alors les possibilités d'extension de l'outil industriel pour faire face aux succès commerciaux des appareils Alouette. La majorité des activités hélicoptères y ont été rapidement transférées : chaînes d'assemblage, production, essais en vol, bureau d'études, support produit, etc. Depuis, le site n'a cessé de croître en activités, en personnel et en superficie. Il s'étend désormais sur les communes de Marignane et Vitrolles, sur une zone enclavée. Malgré la résilience dont l'activité hélicoptère a toujours fait preuve au cours des 80 dernières années avec l'alternance de périodes de crises et de succès, le site historique est aujourd'hui ancien et souffre d'un déficit de compétitivité avec un écart de 30% par rapport aux meilleurs standards mondiaux.

La filière hélicoptère est le premier employeur privé de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 18 500 emplois répartis entre Airbus Helicopters et un réseau de 250 PME locales.

■ UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ ET RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Pour faciliter sa transformation, la filière hélicoptère mise sur des synergies avec le Territoire : les engagements qui seront tenus ensemble vont permettre à la filière de croître durablement et d'améliorer sa compétitivité, tout en réduisant son impact environnemental et en contribuant à l'industrie décarbonée du futur. L'objectif est de donner un avenir à la filière et d'éviter le déclassement de cette activité historique.

La filière contribue de manière significative à l'économie régionale, tout en positionnant le Territoire comme un acteur stratégique sur le marché mondial de l'aéronautique. Elle contribue également à assurer la souveraineté de la France en participant à la consolidation en région d'un pôle de défense de référence mondiale autour de l'aéronautique. De son côté, le Territoire bénéficiera de nombreuses retombées liées à la mise en œuvre de cette transformation (notamment emploi, fiscalité, notoriété, vie économique)

Ainsi, le Territoire constitue un levier de compétitivité, d'attractivité et d'innovation pour la filière, et réciproquement.

■ LE PROJET SUD AVENIR HÉLICO : UN INVESTISSEMENT AMBITIEUX POUR L'AVENIR

C'est dans ce contexte que le projet de transformation "Sud Avenir Hélico" a été développé. Cette transformation de la filière représente un investissement global d'un milliard d'euros, principalement pour moderniser les process et infrastructures ainsi que pour transformer les compétences. Cela va nécessiter des investissements inédits pouvant permettre la diversification des activités et pouvant entraîner une hausse de la charge industrielle sur le cœur de métiers. Il sera également nécessaire de mettre à niveau les compétences de la filière sur les emplois du futur.

Le projet Sud Avenir Hélico est par ailleurs intégré à la fois dans le dispositif labellisé par l'Etat "Territoire d'industrie Aix-Marseille-Provence" et dans le projet de réindustrialisation du territoire Fos-Etang de Berre, avec une démarche innovante pour impliquer les populations et leurs élus. Un Lab Territorial est en place et le projet Sud Avenir Hélico est considéré comme un pilote pour la mise en place d'un pacte territorial, construit sur la base de la co-construction et de la réciprocité des engagements entre les industriels et le territoire.

■ SUD AVENIR HÉLICO, UN PACTE COLLECTIF GAGNANT-GAGNANT POUR LA FILIÈRE ET POUR LE TERRITOIRE

Ce Pacte collectif est bien plus qu'une réponse aux défis actuels de la filière : il est l'occasion de réaffirmer la capacité de notre territoire à maintenir un savoir-faire industriel de renommée mondiale, tout en préservant un modèle social et économique qui crée de la valeur à long terme pour tous. Il s'agit de mettre en place aujourd'hui un pacte gagnant-gagnant, pour le territoire et pour la filière afin de maintenir sa position de leader de l'aéronautique, et d'assurer le développement durable de ses activités et son rayonnement international. L'avenir de la filière est à risque et seule une transformation radicale peut assurer son avenir.

Ainsi, pour relever ensemble les grands défis de la première filière industrielle du territoire, les signataires se sont engagés réciproquement pour la concrétisation de plusieurs axes stratégiques et indispensables, afin d'assurer l'avenir de la filière hélicoptère dans le Sud.

LA GOUVERNANCE

Ce Pacte a pour vocation d'évoluer et de voir ses objectifs et engagements se concrétiser, permettant ainsi à la dynamique créée de perdurer et de s'amplifier.

À cette fin :

- Un Comité de Pilotage sera créé, conduit par Airbus Helicopters, et composé des représentants des parties prenantes signataires. Ce comité aura pour objet le suivi de la feuille de route du Pacte, la coordination des actions, le suivi des objectifs ainsi que la communication avec une fréquence de deux réunions par an. Il s'agira de s'assurer de la concrétisation des engagements portés au Pacte mais aussi de réfléchir conjointement à de nouveaux projets impliquant tout ou partie des acteurs. De nouvelles parties prenantes pourraient en effet être intégrées progressivement à cette démarche.
- Des comités de suivi opérationnels seront organisés dans le cadre de réunions bilatérales entre la filière hélicoptère et chacune des parties prenantes. Ces réunions auront pour objectif d'avancer de manière efficace et opérationnelle sur des sujets impliquant uniquement la filière et son partenaire institutionnel, avec une remontée d'informations auprès des représentants du Comité de Pilotage, assurant ainsi la coordination entre les différents services.

QUATRE AXES PRINCIPAUX SONT DÉVELOPPÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AU PACTE SUD AVENIR HÉLICO, AVEC DES ENGAGEMENTS À METTRE EN ŒUVRE D'ICI 2030

Le développement de la compétitivité de la filière repose sur les priorités suivantes, à savoir la modernisation des infrastructures, la réduction de l'empreinte environnementale, la digitalisation, le développement des fournisseurs, l'innovation technologique et le développement des compétences du futur.

■ AXE 1 : BÂTIR UNE FILIÈRE HÉLIPTÈRE RÉGIONALE COMPÉTITIVE AUTOUR DU SITE AIRBUS HELICOPTERS

La modernisation des procédés, la résilience et la pérennité de cette industrie, un secteur clé pour l'économie nationale. Au cœur de la transformation de la filière pour laquelle un besoin d'un milliard d'euros d'investissements est identifié, la transformation du site de Marignane Vitrolles va à elle seule représenter un investissement inédit de 600 millions d'euros. 300 millions d'euros seront consacrés au développement d'une filière d'excellence dans le domaine mécanique des rotors et transmissions (NextGen), intégrant les standards de l'industrie 4.0.

L'objectif est de renforcer la compétitivité industrielle de la filière au service des enjeux de souveraineté et de décarbonation. Très concrètement, il s'agit de pouvoir réduire les coûts et les délais de production de 30% pour être en mesure d'affronter la concurrence en étant compétitif et innovant.



Au cœur de l'hélicoptère, les ensembles mécaniques Rotors et Transmissions transmettent la puissance du moteur et actionnent les pales. Il s'agit d'un système complexe, critique pour la sécurité aérienne, maîtrisé par un nombre très restreint d'entreprises dans le monde. Airbus Helicopters, avec son site de Marignane Vitrolles, dispose en ce domaine d'une expertise mondialement reconnue. Cœur de métier depuis 80 ans, les systèmes Rotors et Transmissions sont un contributeur majeur à la compétitivité d'Airbus Helicopters et sa capa-

acité à créer des emplois. Stratégique, ce système constitue le point commun de toutes les futures solutions de mobilité aérienne envisagées à ce jour : développements d'hélicoptères, drones, aviation décarbonée... Pour capter ces nouveaux marchés et asseoir son avantage compétitif, Airbus Helicopters doit investir pour développer les briques technologiques nécessaires. NextGen Factory, l'usine de nouvelle génération pour la fabrication de pièces élémentaires de rotors et transmissions, associera une efficacité industrielle inédite à une compétitivité accrue et une digitalisation de l'ensemble du cycle de production. Les ambitions de développement de l'activité et de l'emploi autour du projet NextGen Factory s'articulent autour de deux axes : relocalisation d'activités dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'une part, diversification et conquête de nouveaux marchés aéronautiques d'autre part. Les enjeux en terme d'emploi pour le bassin de Marignane Vitrolles et la filière de fournisseurs d'Airbus Helicopters en France sont considérables, et représentent, pour l'activité des systèmes Rotors & Transmissions, un accroissement de l'activité de plus de 40% par rapport à la situation présente, et la création de plus de 1 700 emplois.

**■ AXE 2 :
DÉVELOPPER ET CONSOLIDER UNE EXPERTISE AÉRONAUTIQUE SUR
LE TERRITOIRE GRÂCE À 5 700 RECRUTEMENTS ET LA FORMATION
DE 5 000 JEUNES**

Pour développer et consolider une expertise aéronautique sur le territoire, les signataires s’engagent à mettre en place de nouveaux moyens et parcours pédagogiques ciblant les métiers en tension dans la région. Notamment, une Académie de l’hélicoptère sera implantée à proximité du site de Marignane-Vitrolles. Elle vise à préparer l’avenir en proposant des parcours liés à la production et au support, au plus proche des évolutions en ingénierie, en production, en maintenance et en transformation environnementale. L’objectif est de recruter et former 5 700 collaborateurs dans la filière hélicoptère d’ici 2032.

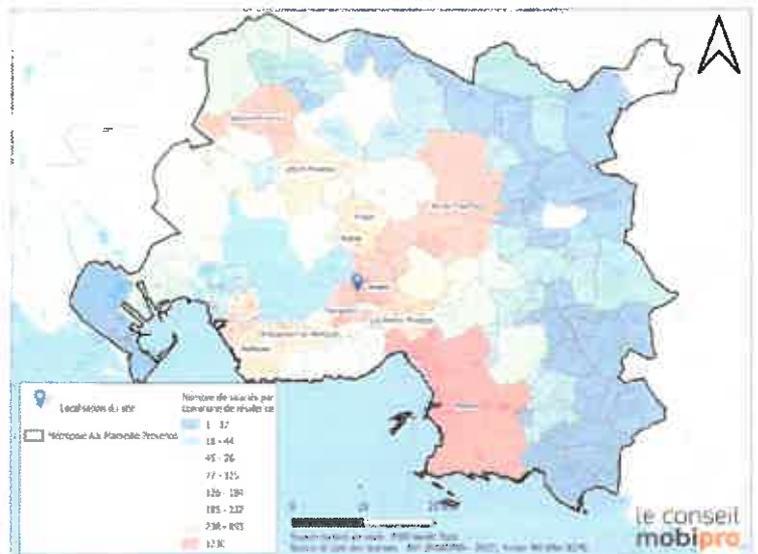
Ci-dessous, quelques éléments décrivant la répartition géographique de ses salariés ainsi que des données concernant ses partenaires sous-traitants et fournisseurs.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SALARIÉS PERMANENTS D’AIRBUS HELICOPTERS

Répartition des distances domicile-travail des collaborateurs
Distances calculées pour un trajet en voiture.



Répartition des collaborateurs du site par commune de résidence

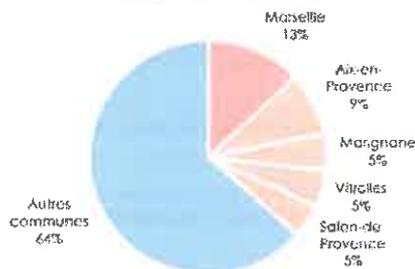


Les collaborateurs résident en moyenne à

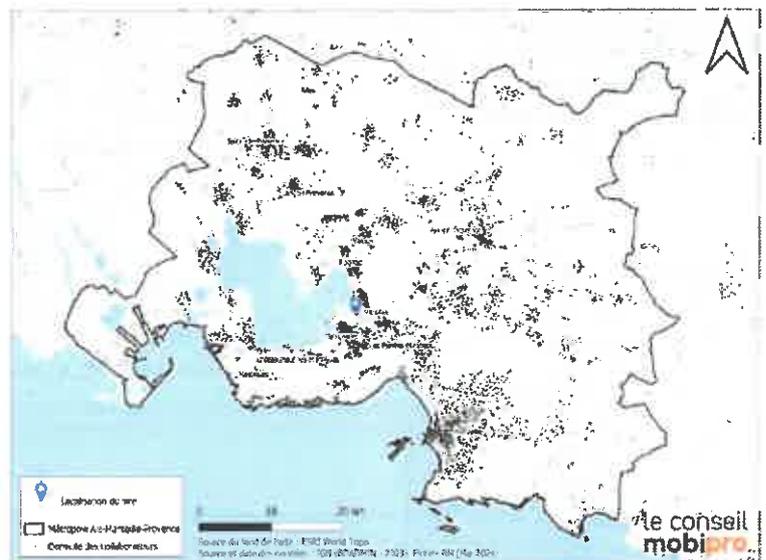
29 km

Cette distance est supérieure aux moyennes nationale (environ 14 km) et métropolitaine (environ 21 km).*

Répartition des collaborateurs par communes principales de résidence



* Source : [Travailleur](#)
Insee, 2017-2020



LA FILIÈRE HÉLICOPTÈRE DANS LE SUD : 18 500 COLLABORATEURS SUR LE TERRITOIRE

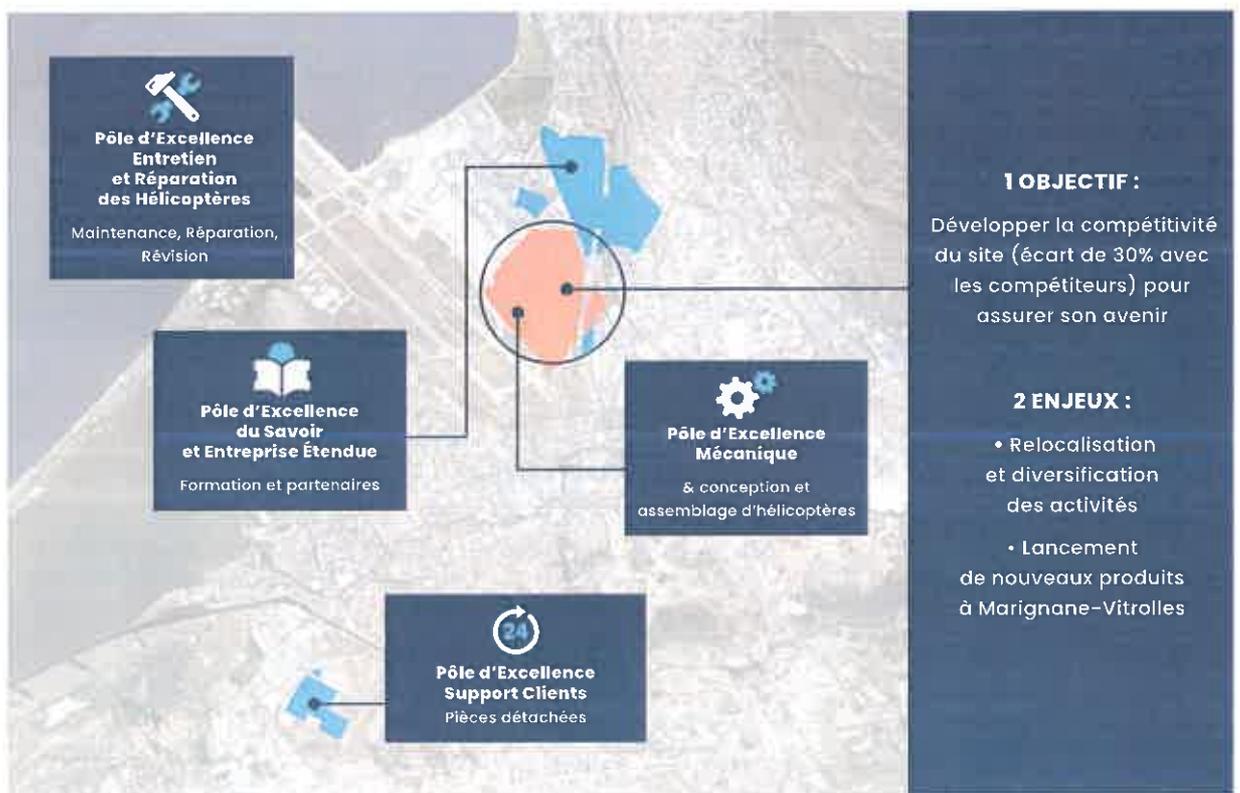


**■ AXE 3 :
OPTIMISER L'INTÉGRATION TERRITORIALE DU 1^{er} EMPLOYEUR PRIVÉ
DE LA RÉGION AUTOUR DE 4 POLES D'EXCELLENCE**

Les parties prenantes se sont engagées à optimiser l'intégration territoriale du site d'Airbus Helicopters de Marignane-Vitrolles, à la fois au niveau des contraintes foncières et au niveau des problématiques de mobilité qui concernent au quotidien plus de 12 000 usagers de ce site. Ce point est crucial, à la fois pour la compétitivité du site, mais également en termes d'attractivité, de sécurité des collaborateurs et en termes d'empreinte environnementale. L'ambition est multiple : soutenir Airbus dans la coordination d'un projet d'urbanisme complexe ; permettre la relocalisation temporaire de certaines activités le temps des travaux ; accélérer le désenclavement routier ; soutenir la mise en place de mesures favorisant les mobilités douces et décarbonées.

L'objectif est de rationaliser l'empreinte territoriale d'Airbus Helicopters en créant des pôles d'excellence (logistique, formation, entreprise étendue, entretien et réparation) autour du site principal.

RATIONALISER NOTRE EMPREINTE TERRITORIALE AUTOUR DE 4 PÔLES D'EXCELLENCE





■ AXE 4 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET ACCÉLÉRER LE REBOND INDUSTRIEL

Longtemps délaissée, l'industrie française a souffert ces dernières années d'un déficit d'attractivité, mais bénéficie aujourd'hui d'une fenêtre d'opportunité et d'un regain d'intérêt. La filière hélicoptère dans le Sud dispose d'un savoir-faire unique et mondialement reconnu, de nature à attirer sur notre territoire des clients et des talents du monde entier. Le développement de cette filière stratégique qui peut en outre contribuer au futur de l'aviation décarbonée, sera de nature à bénéficier à d'autres secteurs présents sur le territoire, comme le nucléaire et le naval. Cela participera ainsi à accroître le rayonnement de notre région.

Les axes du Pacte constituent ainsi des domaines d'investissement indispensables afin d'assurer l'avenir de la filière hélicoptère dans le Sud, renforcer et valoriser l'attractivité de la région et garantir sa souveraineté.

La filière représentée par

AIRBUS



GIFAS

SAFE

Les partenaires du territoire représentés par





An aerial photograph of a coastal city, likely Marseille, France. The harbor is filled with several large ferries, including a prominent red one with 'CORSIQUE' written on its side. In the foreground, the nose and cockpit of a white helicopter are visible, flying over the blue water. The city buildings and a mountain range are visible in the background under a clear sky.

LA FILIÈRE HÉLICOPTÈRE

**REPRÉSENTÉE PAR AIRBUS HELICOPTERS,
L'UIMM ALPES-MÉDITERRANÉE,
LE PÔLE SAFE ET LE GIFAS**

LES ENGAGEMENTS DE LA FILIÈRE

La filière (représentée par Airbus Helicopters, l'UIMM Alpes-Méditerranée, le GIFAS et le pôle SAFE), structurante pour l'économie et l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'engage à mettre en place les mesures suivantes :

Investir pour sa transformation afin de développer la compétitivité de l'outil industriel pour capter les opportunités de croissance : 600 millions d'euros d'investissements prévus pour Airbus Helicopters, 1 milliard avec la filière.

Réduire son empreinte environnementale : réduction des émissions et de la consommation d'énergie et d'eau, et production d'énergies vertes et de mécanismes d'économie circulaire.

Développer l'activité et l'emploi pérennes, faciliter l'inclusion des jeunes : recruter sur le territoire 5 700 collaborateurs et former 5 000 jeunes des établissements scolaires de la Région et des quartiers prioritaires d'ici 2032.

Développer des Pôles d'Excellence autour du site principal d'Airbus Helicopters permettant d'accueillir de nouvelles activités innovantes : pôle d'excellence formation et Entreprise Étendue à Cap Horizon, pôle d'excellence logistique et soutien aux clients au Parc d'Activité des Florides, pôle d'excellence maintenance et réparation dans un lieu à définir. Le site principal de Marignane Vitrolles va devenir le Pôle d'Excellence pour les activités mécaniques Rotors et Transmissions, ainsi que pour la conception et l'assemblage d'hélicoptères.

Déployer une Académie de l'hélicoptère sur la zone de Cap Horizon d'ici 2030 dans le cadre de l'AMI Compétences Métiers d'Avenir (France 2030).

Contribuer à l'aménagement et au désenclavement de la zone aéroportuaire, notamment en participant financièrement à la liaison câble gare VAMP / Airbus / aéroport.

Participer à la construction d'un technocentre métropolitain Industrie du Futur, centré dédié à l'innovation technologique et à leur industrialisation à Marignane.





Bâtir une filière hélicoptère régionale compétitive autour du site Airbus Helicopters

■ COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE, INNOVATION, TRANSFORMATION DIGITALE ET DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS

- **Investir pour moderniser les processus industriels, optimiser les flux de production, réduire l’empreinte environnementale. 75% de la surface bâtie du site Marignane-Vitrolles sera remaniée avec la création de 4 pôles d’excellence.**
 - **Accompagner le développement du projet Team Henri Fabre par la mise en œuvre d’un Technocentre 2.0, centre de recherche et d’innovation métropolitain d’excellence autour de l’industrie.**
 - **Faire du Technocentre 2.0 et de la plateforme PRACCIS, un outil d’incubation et de déploiement de nouvelles technologies applicables à chaque filière de production et de maintenance : IoT, réalité augmentée...**
- Mettre en place une charte de filière visant l’efficacité collective (visibilité sur le plan de charge, recrutements et formations, approvisionnements et achats, investissements...)
 - Promouvoir de nouvelles technologies innovantes et à accompagner leur industrialisation au profit des entreprises de la filière aéronautique de la Métropole.
 - Participer à la Grappe pilote du programme pôle SAFE “Performance environnementale et compétitivité industrielle Aero Excellence” pour développer la filière. Ce programme de Grappe vise à soutenir les entreprises participantes (5 à 10 PME de la *supply chain*) en accélérant le déploiement de l’éco-responsabilité avec trois objectifs : réduire ensemble l’empreinte environnementale, améliorer la compétitivité durable de la chaîne de valeur, développer les compétences et sensibiliser les acteurs de la filière, avant de déployer le dispositif à plus grande échelle.

- Créer avec SAFE et Move2Digital un programme Grappe pilote similaire sur les enjeux liés à l'intelligence artificielle, en accompagnant des entreprises de la *supply chain* pour leur donner les moyens d'accélérer le déploiement de solutions de technologie numérique : formation interne, diagnostic IA, solutions de mises en œuvre.
- Mobiliser les moyens afin de permettre une continuité numérique entre Airbus

Helicopters et ses partenaires sous-traitants dans une logique d'entreprise étendue, et ainsi améliorer significativement la productivité et la compétitivité.

- Accompagner, au travers d'Airbus Développement, des startups locales innovantes et créatrices d'emploi, en partenariat avec les acteurs du développement économique du territoire.

Développer et consolider une expertise aéronautique sur le territoire

■ SOUTENIR L'INNOVATION ET PRÉPARER LES PROGRAMMES AERONAUTIQUES FUTURS

- Construire, avec les pôles de compétitivité régionaux, des projets d'innovation collaboratifs s'inscrivant dans les objectifs de France 2030 et à même de répondre aux enjeux de décarbonation, de performance et de souveraineté, qu'ils soient civils ou militaires.
- Développer avec SAFE les initiatives locales de réseautage technologique de type Open innovation ou hackathon.

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE

- Accompagner le déploiement des dispositifs de cybersécurité, de résilience et de sécurité mis en place par l'Etat et la Région Provence-Alpes Côte d'Azur vers les entreprises de la filière hélicoptère.
- Promouvoir auprès de la *supply chain* le Parcours Sud Industrie 4.0 Carbone mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Mettre en œuvre d'ici 2030 des projets permettant d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des émissions et de la consommation d'énergie et d'eau, de production d'énergies vertes et de mécanismes d'économie circulaire :
 - incorporer 30% de Carburant durable SAF (Sustainable Aircraft Fuel) dans nos essais en vol,

- 63% de réduction de la consommation de CO₂,
- Production d'Énergies Renouvelables (ENR) sur site (solaire, récupération chaleur fatale),
- Réduction de la production de déchets de 20% et économie circulaire,
- Consommation raisonnée de l'eau : - 30% de prélèvement d'eau, nouveau système de test d'étanchéité des hélicoptères.

- Soutenir le Centre Régional de Ressources Drones (C2RD) afin de consolider le modèle économique de ce centre d'essai et pérenniser sa disponibilité pour l'écosystème.
- Dans le cadre de la refonte des bâtiments d'Airbus Helicopters sur son site, cette dernière s'engage à étudier l'approvisionnement énergétique de son site au travers de la solarisation des toitures, des parkings en privilégiant le recours à l'autoconsommation photovoltaïque ; la récupération de chaleur fera également partie de l'étude.

■ RECRUTER 5 700 COLLABORATEURS D'ICI 2032

- **Faire le nécessaire afin de créer les conditions d'embauche de 5 700 personnes d'ici 2032, en intégrant une démarche d'inclusion de publics prioritaires sur des emplois hautement qualifiés.**



- Donner de la visibilité sur les emplois (à long terme et temporaire) à venir au périmètre de l'entreprise étendue - communiquer les fiches de poste et les compétences attendues, le calendrier prévisionnel des embauches.
- Accueillir et faire découvrir l'entreprise à des profils divers avec un accompagnement sur mesure lorsque nécessaire.
- Déployer une politique d'inclusion auprès des jeunes en décrochage scolaire et des personnes éloignées de l'emploi, afin de répondre aux besoins sur les filières en tension.

■ RÉPONDRE AUX BESOINS DE FORMATION ET DE COMPÉTENCES DE LA FILIÈRE

- **Mettre en œuvre le projet Académie de l'hélicoptère d'ici 2030 dans le cadre de l'AMI CMA (France 2030).**
- Participer à l'orientation des formations initiales et continues proposées par les collèges, lycées, universités... de la Région dans le domaine de l'aéronautique (lycée Mendès-France à Vitrolles, CFAI d'Istres, lycée Costebelle à Hyères, Polyaéro à Gap-Taliard...).

■ DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES D'ISTRES ET SALON-DE-PROVENCE

- Contribuer au développement des activités industrielles de maintenance sur le pôle aéronautique Jean Sarrail, en particulier pour les hélicoptères.
- Accompagner la mise en place de la plateforme d'innovation aéronautique et spatiale de l'École de l'air et de l'espace, tiers-lieu d'échange entre l'école, les centres de recherche, les startups et l'industrie.

■ ATTIRER ET FORMER 5 000 JEUNES STAGIAIRES ET ALTERNANTS D'ICI 2030

- Développer un programme de stages de découverte pour les collégiens de la région et des quartiers prioritaires, sur les métiers de l'aéronautique, filière d'excellence du territoire. Dans cet objectif, près de 1 000 jeunes pourraient être accueillis chaque année chez Airbus Helicopters à Marignane-Vitrolles.

Optimiser l'intégration territoriale du 1^{er} employeur privé de la région

Le site de Marignane-Vitrolles ne disposant pas de réserves foncières pour son nécessaire développement, il lui est nécessaire de relocaliser certaines activités de soutien à la production (centre de formation et sous-traitance tertiaire) notamment dans la zone de Cap Horizon.

Cette relocalisation permettrait de délester le site principal qui pourrait dès lors être réorganisé avec des flux de production optimisés et accueillir de nouvelles activités innovantes.

■ MOBILITÉ ET ACCÈS AU SITE D'AIRBUS HELICOPTERS

- **Participer, en lien avec l'Aéroport International Marseille Provence, aux projets collectifs d'aménagement et de désenclavement de la zone aéroportuaire, notamment la liaison câble gare VAMP / Airbus Helicopters / aéroport**
- Réduction de l'usage par les collaborateurs de la filière de la voiture individuelle au profit de modes de transport alternatifs moins polluants notamment :
 - Promotion de l'utilisation des transports en commun.
 - Soutien aux initiatives de covoiturage
 - Facilitation de l'utilisation des véhicules électriques
 - Incitation à l'usage des modes doux, en particulier le vélo.

Renforcer l'attractivité du territoire et accélérer le rebond industriel

■ FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

- **Contribuer au développement économique de Vitrolles notamment de Cap Horizon avec des activités valorisantes (espace de formation aéronautique, centres des conférences internationales).**
- **Parvenir à la consolidation d'un pôle aéronautique d'excellence sur notre territoire.**
- Prendre part au Projet Européen Heat and Cool Life de développement d'un réseau de chaleur sur la commune de Vitrolles.

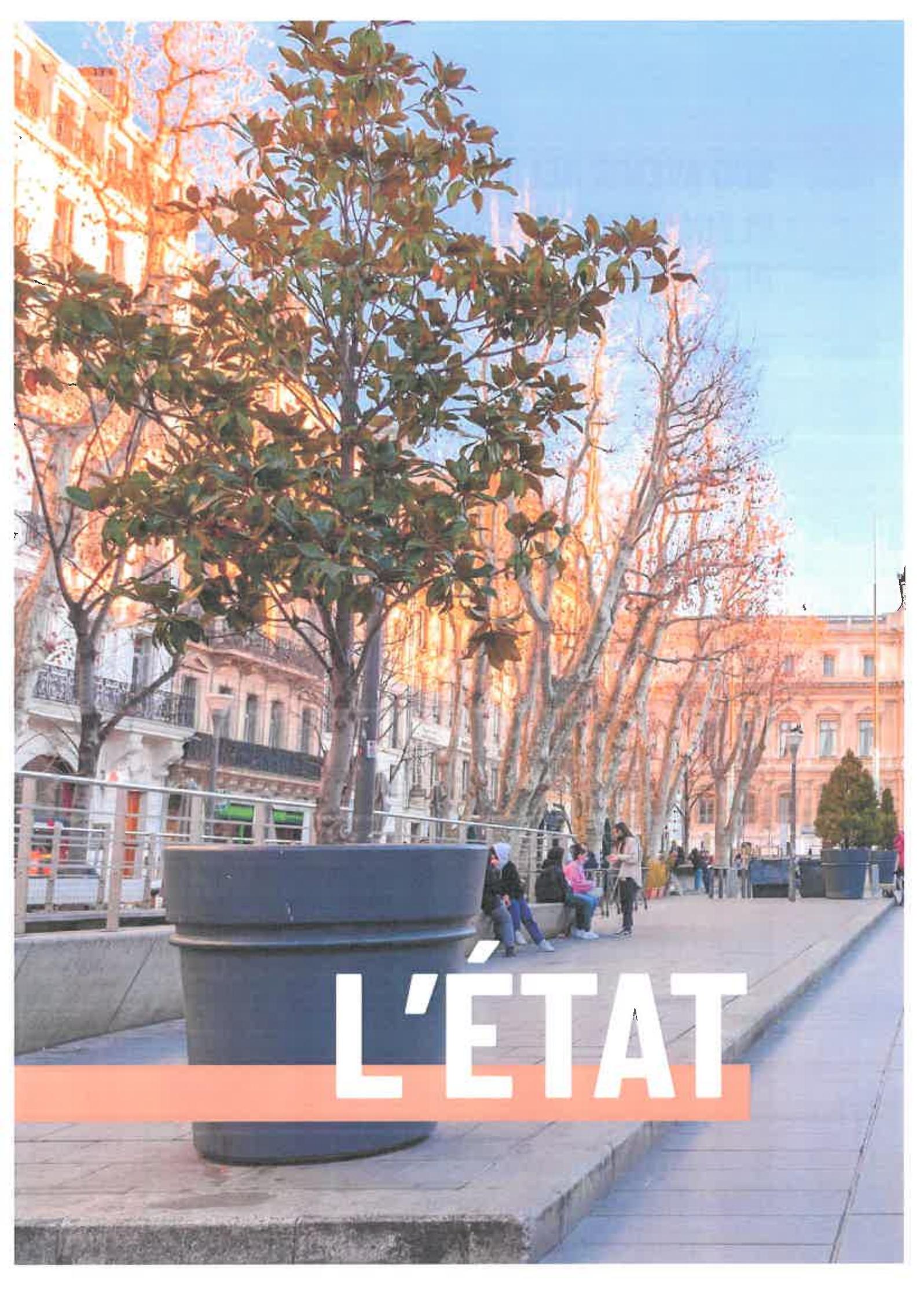
SUD AVENIR HÉLICO, UN PROJET PLEINEMENT INTÉGRÉ À LA DÉMARCHE PROVENCE FABRIQUE DES POSSIBLES

La démarche Provence Fabrique des Possibles a été initiée par l'UIMM, le GMIF, et Industries Méditerranée/France Industrie, en collaboration avec une centaine d'entrepreneurs et organisations industrielles et économiques. Son ambition est de faire de la Provence un territoire leader de la décarbonation, de soutenir son développement et d'assurer son attractivité, tout en offrant une meilleure qualité de vie aux citoyens.

Ce plaidoyer, signé par l'ensemble des organisations et entreprises impliquées, vise à saisir la dynamique de transformation et de développement inédite que traverse la région. Aujourd'hui, ce sont au total 20 milliards d'euros d'investissements qui sont en jeu au travers de 31 projets d'implantation et de transformation industrielles, et quelques 10 000 emplois à redéfinir. Cette initiative vise à relever ensemble les défis liés à l'acceptabilité, à l'attractivité, à l'aménagement et au financement, afin de garantir la réussite économique du territoire tout en améliorant le cadre de vie.

Le Pacte Sud Avenir Hélico s'inscrit totalement dans cette démarche et est la première manifestation concrète de "Provence Fabrique des Possibles". Sud Avenir Hélico incarne l'engagement de conjuguer innovation industrielle et responsabilité environnementale au service du développement de notre territoire.





L'ÉTAT



PRÉAMBULE

L'État joue un rôle essentiel dans la structuration et le développement des filières industrielles. Il décline les politiques publiques nationales et soutient en outre les projets structurants de développement économique.

L'État définit également les mesures permettant d'améliorer le fonctionnement du marché du travail, d'accroître et préserver l'emploi en réduisant le chômage et les discriminations à l'embauche. Les politiques de l'emploi permettent, au travers de mesures incitatives, d'améliorer la compétitivité des entreprises et redynamiser des zones géographiques.

Au travers de ses Directions Régionales, l'Etat s'engage depuis de nombreuses années à jouer un rôle de catalyseur à l'échelon local, et déploie un ensemble de dispositifs pour favoriser un développement économique et social durable et inclusif des territoires.

L'ambition affichée concerne la souveraineté industrielle et la compétitivité économique des entreprises, en mettant l'accent sur l'innovation, la transformation numérique, la transition écologique, l'anticipation et la formation des compétences.

Parmi les outils dont il s'est doté, l'action de l'Etat s'accompagne de grands plans de transformation : France Relance puis France 2030 ainsi que le Programme d'investissements d'Avenir. Le plan France 2030 constitue une feuille de route stratégique pour faire





de la France un pays souverain, résilient et compétitif, capable de faire face aux grands défis du XXI^e siècle. Grâce à ces investissements (54Md€ sur 5 ans), la France se dote des moyens nécessaires pour demeurer un acteur clé dans les secteurs stratégiques de demain, dont l'aéronautique fait partie.

L'Etat en région délivre par ailleurs les autorisations administratives nécessaires à l'exploitation d'installations industrielles après avoir vérifié la conformité à la réglementation. Au-delà de l'appui financier, l'Etat, conscient

des hautes exigences en matière d'environnement et d'aménagement attendues, accompagne, au travers de ses directions régionales et départementales, les porteurs de projet le plus en amont possible pour identifier les enjeux réglementaires prégnants ainsi que les procédures environnementales et administratives à entreprendre afin de maîtriser au mieux les impacts des projets et ainsi sécuriser les procédures à venir et optimiser les délais d'instruction.

LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT

Conscient de l'importance que représente la filière aéronautique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et du rôle moteur qu'y joue Airbus Helicopters, l'Etat en région a la volonté de soutenir les efforts de la filière pour se moderniser. Pour ce faire, il mobilisera ses services et les outils ad hoc à sa disposition :

Faciliter la mobilisation des aides technico-financières, dans le respect des exigences budgétaires de l'Etat et des règlements européens afin de soutenir la filière dans sa recherche d'excellence, d'innovation, de digitalisation, et de décarbonation de l'outil de production.

Promouvoir et rendre accessibles les dispositifs de soutien à l'économie et au développement des territoires, permettant d'accompagner la transformation de la filière dans ses diverses dimensions (foncier, bâtiments, machines et équipements/ numérisation-digitalisation, décarbonation, compétitivité, formation)

Accompagner le développement de la filière en favorisant la mise en place de bonnes pratiques, le développement et l'investissement des PME et ETI régionales au profit de la compétitivité de la filière et de l'emploi régional.

Accompagner, par un conseil amont, les demandes administratives pour assurer la conformité réglementaire des projets et ainsi assurer la qualité administrative des demandes d'autorisation requises pour les projets et ainsi sécuriser les procédures à venir et optimiser les délais d'instruction.



Bâtir une filière hélicoptère régionale compétitive autour du site Airbus Helicopters

L'État a mis en place un ensemble de dispositifs pour soutenir la compétitivité, l'innovation et la transformation digitale des entreprises, tant dans les secteurs industriels que dans les services, tout en accompagnant la transition environnementale des activités. Ces initiatives visent à accélérer l'adoption des technologies numériques, stimuler la recherche et développement (R&D) dans les domaines de pointe, et encourager la compétitivité internationale des entreprises françaises.

Au niveau national, ces dispositifs s'inscrivent principalement dans le cadre du plan d'investissement France 2030, doté de 54 milliards d'euros sur la période 2022-2027. Ce plan est relayé au niveau régional par France 2030 régionalisé, anciennement le Programme d'Investissements d'Avenir 4 (PIA4), cofinancé à parité entre l'Etat et le Conseil Régional, doté de 74 millions d'euros.

Outre les dispositifs d'accompagnement et de subvention, la filière pourra mobiliser la Garantie de Projets Stratégique. Ce dispositif, porté par BPI France pour le compte de l'Etat, vise à garantir une partie des prêts bancaires contractés pour financer des projets jugés stratégiques pour l'économie ou pour la souveraineté nationale (en général entre 50 et 80%), réduisant ainsi les risques pour les banques et facilitant l'accès au crédit.

La Banque Européenne d'Investissement peut également intervenir en complément des prêts bancaires et des garanties offertes par BPI France pour soutenir les projets d'infrastructure et d'innovation qui sont jugés essentiels au développement économique des États membres de l'UE. Elle améliore ainsi les conditions de financement, en apportant des ressources supplémentaires et en allégeant les risques pour les banques.

En complément des dispositifs relevant du domaine civil, de nombreuses PME et ETI de la filière étant actives dans le secteur de la défense et faisant partie de la base industrielle et technologique de défense (BITD), elles pourront bénéficier d'un soutien public pour leur développement, au travers du « Plan en faveur des ETI, PME et Startups » (PEPS) du Ministère des Armées, ainsi que de l'appui des Attachés d'industrie de défense en Région (AIDeR).

■ COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Au niveau national, l'appel à projets « Première usine » de France 2030 vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles, ou PME /ETI innovantes.

De même, l'appel à projet Robotique et machines intelligentes d'excellence vise à structurer et accompagner les acteurs de nouvelles chaînes de valeur d'équipements

robotiques ou industriels stratégiques. Sont éligibles les PME et ETI, pour des investissements au-delà de 1M€, ainsi que les grandes entreprises, dans le cadre d'un projet collaboratif, pour un investissement au-delà de 2M€.

En complément, l'appel à projet I-Démo, ouvert à la fois au niveau national et régional, soutient les projets structurants de recherche, développement et industrialisation. Il a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétique, écologique et numérique.

Enfin, avec le programme « ETIncellies », l'État accompagne des petites et moyennes entreprises (PME) de croissance dans leur développement pour devenir des entreprises de taille intermédiaire (ETI), en particulier dans l'industrie. L'objectif est de leur permettre de passer la barrière du "passage à l'échelle" afin de gagner en compétitivité et en résilience.



■ INNOVATION ET TRANSFORMATION DIGITALE

Au niveau national, le programme d'accompagnement IA Booster de France 2030 facilite en particulier l'adoption de l'intelligence artificielle au sein des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) pour augmenter leur productivité et enrichir leurs offres. Ce dispositif pourra utilement être mobilisé par les entreprises de la filière.

De même, l'appel à projet Cyber PME de France 2030 est une initiative lancée dans le cadre des programmes de soutien à l'innovation pour renforcer la cybersécurité des PME françaises. Cet appel à projet vise à encourager le développement et l'intégration de solutions de cybersécurité adaptées aux besoins spécifiques des PME, tout en favorisant l'innovation dans ce domaine critique.

Enfin, le dispositif Acteurs Émergents de France 2030 est une initiative de soutien, visant à promouvoir et financer l'innovation dans des entreprises et startups technologiques à fort potentiel de croissance. Ce dispositif cible spécifiquement les entreprises innovantes en phase de développement ou en émergence dans des secteurs stratégiques de l'industrie qui proposent des solutions technologiques disruptives.

En complément de France 2030, le Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile, (CORAC) est l'organe de concertation Etat Industrie, dédié à la mise en place du programme national de recherche de la filière, présidé par le ministère des Transports. Le CORAC pourra être mobilisé pour le financement de projet, en particulier pour les grandes entreprises, concernant les volets "Révolution des opérations" et "Révolution de la compétitivité".

Au niveau régional, l'appel à projets Innovation de France 2030 régionalisé vise à soutenir l'innovation technologique et la transformation industrielle. Il finance des projets stratégiques pour les filières et encourage les innovations de rupture, favorisant la compétitivité et la



souveraineté. Ce dispositif concerne aussi bien les Startups, PME et les ETI, en particulier pour le soutien à la souveraineté industrielle, pour des projets de faisabilité comme des projets de développement et pré-industrialisation.

L'appel à projet Filières de France 2030 régionalisé vise quant à lui à soutenir la structuration et la transformation des filières industrielles stratégiques en France. Il encourage les projets collaboratifs impliquant plusieurs acteurs (entreprises, laboratoires, centres de recherche) pour renforcer la compétitivité et la résilience de filières clés. Ce dispositif finance des initiatives permettant de moderniser les processus industriels, d'accélérer la transition écologique et numérique, et de consolider les chaînes de valeur.

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Au niveau de l'Etat territorial, une Task-Force co-portée par la DREETS, la DREAL et l'ADEME a été mise en place afin d'accompagner la décarbonation de l'industrie. Dans le cadre du plan d'actions dédié à la décarbonation

diffuse, un travail partenarial pourra être entrepris entre la Task-Force et la Filière Hélico afin de mener une action au profit de la transition environnementale et énergétique du tissu industriel Hélico.

Cette action pourra s'appuyer sur les dispositifs existants en faveur de la décarbonation de l'industrie, à la fois au niveau national et régional. Le Fonds de Décarbonation de l'Industrie notamment a pour objectif de réduire les émissions de CO2 des entreprises industrielles en finançant les projets d'investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique des sites industriels, à électrifier des procédés ou à utiliser des technologies propres.

L'action de l'Etat en matière de transition environnementale de l'industrie se matérialise en outre par le programme national Territoires d'Industrie, qui a pour objectif de soutenir et revitaliser les territoires à fort potentiel industriel, tels que la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il encourage les entreprises qui ont des projets d'investissements structurants dans les infrastructures industrielles, avec une ambition marquée pour l'innovation environnementale. Ce dispositif contribue à renforcer le tissu industriel local, à améliorer l'emploi, et à accélérer la transition vers une industrie plus verte et compétitive.

Développer et consolider une expertise aéronautique

L'État et ses partenaires du réseau pour l'emploi accompagnent le projet d'Airbus Helicopters et de la filière en vue de recruter et former 5 700 collaborateurs ainsi que d'attirer et former 5 000 jeunes stagiaires et alternants.

Au-delà des embauches, le PACTE contractualise l'implication d'une filière tout entière dans l'ouverture des entreprises et l'inclusion des personnes les plus fragiles ou éloignées de l'emploi. C'est une mise en perspective du rôle qu'Airbus Helicopters et ses sous-traitants ont à jouer pour changer les représentations, travailler sur les recrutements, ouvrir les portes des entreprises aux personnes qui en sont éloignées.

Dans cet esprit, l'État en région, France Travail, les Missions Locales, Cap Emploi, l'APEC, l'AGE-FIPH, l'ARACT Méditerranée, l'OPCO2I, le CMQ Industries du Futur et la collectivité régionale se sont inscrits dans une dynamique de coopération d'acteurs autour d'enjeux d'attractivité des métiers, de prospective, de sourcing et d'inclusivité. La combinaison des compétences de chacun des acteurs ouvre à la filière un large panel de dispositifs

offrant des solutions et des offres de service sur mesure. Airbus et ses sous-traitants, l'Etat, l'ensemble de ses partenaires, ont fait le choix de s'engager dans cette démarche dynamique au travers d'une charte qui sera annexée au Pacte.

Pour accompagner, faciliter et appuyer à la mise en œuvre de ce pacte, la filière pourra ainsi solliciter et s'appuyer sur l'Etat afin d'apporter une réponse concertée et efficiente à ses besoins de transformation soit directement, soit par la mobilisation de ses opérateurs :

■ APPUI À LA STRUCTURATION DES BESOINS EN EMPLOI ET EN COMPÉTENCES AU BÉNÉFICE DE LA FILIÈRE ET DE L'ENTREPRISE ÉTENDUE

Les dispositifs suivants pourront être mobilisés :

- L'EDEC : engagement de développement de l'emploi et des compétences. Développés dans une logique de prévention des mutations économiques et fondés sur le partenariat et le dialogue avec les partenaires sociaux, l'EDEC permet à l'État d'apporter

une aide technique et financière à des organisations professionnelles de branche ou interprofessionnelles afin d'anticiper et accompagner l'évolution des emplois et des qualifications et ainsi sécuriser les parcours professionnels des actifs occupés. Pour le secteur, c'est un véritable outil d'anticipation, souple et innovant au travers d'études prospectives, d'actions permettant d'adapter les outils de GPEC, de formation de certification et de sécurisation des parcours des actifs. Pour les entreprises, l'optimisation de leur gestion RH est un levier de compétitivité et de consolidation d'un dialogue social de qualité autour des enjeux emploi et formation.

- La prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) individuelle ou collective est un outil qui pourra être mobilisé au bénéfice des sous-traitants (entreprises de -250 salariés). Avec l'appui d'intervenants,

une ou plusieurs entreprises vont, selon leurs besoins vers une gestion RH maîtrisée, élaborer une stratégie RH, apprendre à mieux recruter et intégrer de nouveaux salariés, anticiper les changements RH, intégrer les transitions numériques ou écologiques...

- L'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, dans le cadre de sa convention régionale avec l'Etat, proposera des actions d'accompagnement collectives des entreprises de la filière, en complémentarité avec les dispositifs des partenaires de la charte, en vue de prévenir les risques d'un recrutement massif et agir sur l'attractivité et la fidélisation, en agissant également sur les conditions de travail. 3 leviers ont été identifiés afin de recruter durablement des salariés et agir sur la qualité de l'emploi au sein de l'entreprise :



- les pratiques de recrutement, d'accueil et d'intégration,
 - les actions pour développer les compétences des salariés,
 - l'amélioration des conditions de travail et la qualité des relations sociales.
- L'Appel à manifestation d'intérêt – compétences et métiers d'avenir (AMI CMA). D'ores et déjà l'Etat accompagne un consortium auquel participe Airbus Helicopters, afin d'accélérer la transformation de la filière hélicoptère sur le volet des métiers et des compétences. L'AMI-CMA porte sur 5 axes : attractivité des métiers, formations d'excellence, employabilité, amélioration d'outils existants, développement de modules de formation axés sur les technologies numériques et de transition environnementale.

■ AIDE AU RECRUTEMENT

Sur le volet aide au recrutement, pourront être mobilisés :

- À partir de besoins identifiés par la filière, des outils de sourcing afin d'identifier les appétences et les compétences, préalables à une intégration réussie et pérenne grâce à

la mobilisation des acteurs du réseau pour l'emploi et des acteurs portant les actions de repérage, de remobilisation et d'accompagnement ;

- Différents outils permettant de sécuriser les entrées et le maintien dans l'emploi tels que les formations portées dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences, une aide au financement d'une formation avant embauche POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle), les formations mises en œuvre par les OPCO (les POEC – préparation opérationnelle à l'emploi collective), le FNE formation, les formations mises en œuvre dans le cadre du déploiement de la politique de l'apprentissage.
- Les aides financières en vue de l'embauche, la reconversion, la promotion de candidats dans le cadre de l'alternance.
- L'offre de service France Travail pourra être mobilisée en collaboration avec les acteurs du réseau pour l'emploi :
 - La marque France Travail pro : afin de recruter rapidement et durablement des talents.



- Pour le sourcing : les forums, les immersions, les détections de potentiel dans l'objectif de promouvoir la filière, d'identifier des profils et de sécuriser les parcours professionnels.
 - L'offre de formation, les AFC comme les POEI pourront permettre d'intégrer un public plus large en parcours de formation notamment en mettant en place des formations innovantes. Ce qui permettra de répondre aux besoins de qualification de la filière.
 - Offre de service recruter autrement : Au travers de la mobilisation du recrutement immersif, de l'expérimentation du recrutement circulaire et de la méthode de recrutement par simulation, les enjeux de recrutements pourront être construits avec les entreprises afin de réduire les difficultés de recrutements.
- L'ensemble de cette offre de service sera disponible dans la future halle de l'industrie mise en œuvre en collaboration avec l'UIMM.



Au travers du Pacte et de la Charte, l'Etat s'engage en matière d'emploi et de compétences sur la mobilisation de ses dispositifs et de ses partenaires afin d'accompagner durablement la filière dans sa structuration et

ses recrutements. Pour une cohérence et une efficacité renforcée, une animation multipartenariale sera organisée afin de renforcer la coopération entre les acteurs de l'emploi et ceux de la filière.

Optimiser l'intégration territoriale d'Airbus Helicopters

■ MESURER LA RÉCIPROCITÉ DES RELATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC LE TERRITOIRE

Le Laboratoire territorial industrie Fos Berre a été mis en place avec les acteurs du territoire sous l'impulsion du préfet en mars 2023. Il réunit toutes les parties prenantes du territoire, élus, citoyens, administrations, syndicats, opérateurs et industriel pour définir collectivement l'intégration territoriale d'une industrie en transition et en développement. Cette intégration traite tant l'insertion environnementale, que les problèmes de

mobilité, d'équilibre du cadre de vie, de contribution sociétale et sociale de l'industrie, ou des risques industriels. Airbus Helicopters a été un participant particulièrement actif à la démarche du laboratoire territorial industrie.

Dans ce cadre, le laboratoire industrie, sur le fondement d'une étude réalisée par des experts d'une méthode dite EoM (Economy of mutuality – Economie de la réciprocité), développée en particulier en lien avec l'université d'Oxford, a défini des indicateurs de suivi et de pilotage de l'effet des mesures prises par les industriels sur l'état du territoire sous

plusieurs angles : capital environnemental, capital social, capital sociétal, capital économique et financier. Ces indicateurs de suivi de la bonification, ou de la détérioration, du capital territorial ont été amendés et validés, après de longs débats, par la collégialité du Laboratoire, représentative des parties-prenantes du territoire. Le GMIF (groupement maritime et industriel de Fos et sa région), au nom des industriels, a validé la démarche et se l'est appropriée. Cette étape se traduit par la volonté de construire des indicateurs de management additionnels au sein de chaque unité industrielle en lien avec les indicateurs de suivi globaux du territoire, pour que chaque entreprise contribue à les atteindre, en intégrant ainsi dans ses choix de développement ou d'évolution la consolidation du capital territorial, dont elle bénéficie en retour.

En choisissant de construire un pacte avec le territoire, Airbus Helicopters s'insère pleinement dans cette démarche. L'effet des choix du pacte génère une bonification croisée du capital territorial et du capital de l'entreprise qui s'inscrit dans de nombreux items identifiés dans la démarche EoM-réciprocité pour le territoire : qualité de la mobilité quotidienne, innervation et consolidation du tissu de sous-traitance, formation des jeunes aux emplois très qualifiés et montée en compétence du territoire, amélioration de l'empreinte carbone...

Dans ce cadre, afin de consolider le suivi du pacte et de contribuer au développement, à l'occasion de sa conclusion, à la mise en place de la démarche de management territorial par indicateurs, Airbus Helicopters



s'engage, en lien avec le GMIF qui lui apportera son appui, à la mise en place des indicateurs dans une opération pilote. Il s'engage de même avec le GMIF à appuyer le transfert de l'expérience et de la méthode vers les autres unités industrielles du territoire. En partenariat avec le GMIF, l'Etat s'engage à accompagner, en lien avec le laboratoire industrie territorial

Fos-Berre, et avec l'appui de son conseil scientifique, à apporter un soutien méthodologique continu et approfondi à Airbus Helicopters pour la mise en place des outils d'indicateurs et à leur connexion avec les indicateurs territoriaux. Un comité de pilotage sera institué afin de suivre cette action pilote et innovante.

Développer l'attractivité du territoire et accélérer le rebond industriel

■ FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

L'État soutient la compétitivité et s'engage pour développer l'attractivité du territoire au travers des pôles de compétitivité de la région (Safe cluster, SCS, ...). Pour la phase V, ils sont ainsi co-financés par l'État en région Provence Alpes Côte d'Azur pour accompagner leurs adhérents autour de 6 axes :

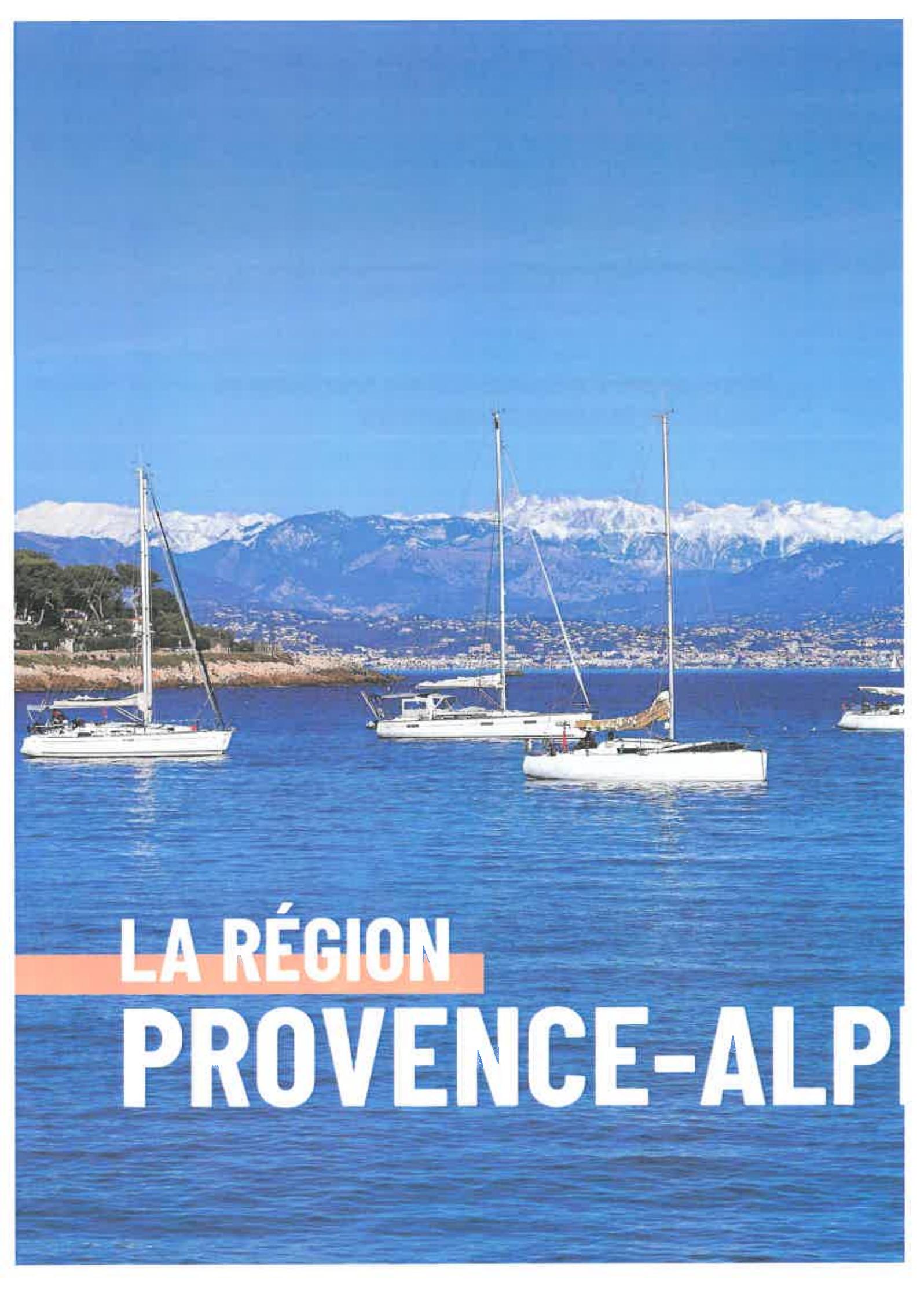
- Décarbonation / Transition écologique
- Digitalisation / Transition numérique
- Industrialisation
- Acteurs émergents
- Formations et compétences
- Territorialisation de France 2030

■ PROMOTION DU TERRITOIRE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Team France Export, Business France et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) ont signé une convention de partenariat stratégique pour doter France 2030 d'une dimension internationale. Ce partenariat vise à aligner la stratégie de commerce extérieur de la France avec les priorités sectorielles de réindustrialisation et les objectifs de France 2030, intégrant ainsi commerce, attractivité et export dans la vision économique future du pays.

Mesure phare du plan « Osez l'export », le dispositif « France 2030 Export » a vocation à accompagner les entreprises des secteurs d'avenir à l'export. Ce programme permet aux PME lauréates de France 2030, avec un fort potentiel à l'export, de bénéficier d'un suivi personnalisé de la Team France Export (TFE). Ces entreprises pourront accéder à tous les accompagnements à l'export proposés par la TFE à un coût réduit de 50% sur la période 2023-2026.

En outre les membres de Team France Export, le Conseil régional, Rising Sud, les conseillers du commerce extérieur, la chambre de commerce et d'industrie «international», la banque publique d'investissement et la Conseillère diplomatique représentant le Préfet de région organisent des événements locaux avec les organismes infra-régionaux de promotion économique du territoire et se tiennent à disposition des entrepreneurs pour les orienter au mieux vers les dispositifs d'aide à l'export et à l'investissement.

A scenic view of the French Riviera in Provence-Alpes-Côte d'Azur. The foreground shows a calm blue sea with several white sailboats. In the middle ground, a coastal town is visible, and in the background, a range of mountains with snow-capped peaks stretches across the horizon under a clear blue sky.

LA RÉGION
PROVENCE-ALP



ES-CÔTE D'AZUR

PRÉAMBULE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met tout en œuvre pour devenir le premier partenaire des entreprises. Pour cela, une stratégie économique ambitieuse est mise en œuvre avec le nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation dont l'objectif est de faire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur la plus belle région d'Europe selon un modèle européen de développement économique durable et résilient.



Dans le cadre du Plan climat « Gardons une cop d'avance », véritable fil rouge de la politique régionale, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait le choix de mettre le développement économique au service de la transition écologique et sociale des entreprises.

Filière clé de l'économie régionale, l'aéronautique et ses acteurs bénéficient d'un soutien historique et constant de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, dont l'ambition est de construire ensemble une réponse solide aux défis de souveraineté, de productivité et de décarbonation de nos activités industrielles. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise depuis plusieurs années pour engager le territoire et ses acteurs vers

l'industrie du futur, notamment par sa politique des Opérations d'intérêt régional (OIR). L'OIR « Industries du futur » dont l'aéronautique est un secteur clé a l'ambition de déployer une économie industrielle innovante, compétitive et durable d'ici 2028.

Pôle d'innovation mutualisé dédié aux industries du futur incluant l'aéronautique, l'association Team Henri-Fabre a bénéficié de soutiens régionaux, au titre de la « Plateforme Emploi Ressources Humaines Formation » (PERF-Henri Fabre), du Campus des Métiers et des Qualifications visant à satisfaire les besoins en compétences d'une part, d'autre part de la Plateforme Régionale d'ACCélération de l'Intégration de l'Industrie du futur Sud (PRACCIIS) labellisée par l'Etat, qui permet



d'accompagner des entreprises multi-filières industrielles dans l'intégration de nouvelles technologies, et enfin d'un soutien pour la construction du Technoparc des Florides à Marignane, Technocentre Henri Fabre.

Pour rappel, La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a également apporté plusieurs soutiens financiers aux investissements industriels du site industriel de Marignane dans le cadre de l'appel à projets « soutien à l'investissement industriel dans les territoires », à 20 entreprises aéronautiques régionales au titre des plans de relance nationaux et des dispositifs régionaux, ainsi qu'à Airbus Helicopters et ses partenaires au titre du projet de formation « ROTOR SKILLS ».

Pour accompagner la modernisation et l'adaptation aux enjeux à venir, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a également finalement soutenu financièrement des actions d'accompagnement à la performance industrielle menée par le GIFAS et SPACEAERO d'une part, à la performance environnementale et écologique industrielle territoriale, menées par le pôle de compétitivité SAFE, enfin des actions de soutien à l'innovation, mises en visibilité dans le cadre d'Aérosud et du Salon du Bourget.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une terre d'avenir pour la filière aéronautique et l'aviation décarbonée de demain.

LES ENGAGEMENTS DE LA RÉGION PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soutenant activement les entreprises de la filière dans leurs enjeux de décarbonation, de compétitivité et d'attractivité, s'engage à mettre en place les mesures suivantes :

Soutenir financièrement le développement industriel et la transition environnementale des entreprises

sous traitantes de la filière hélicoptère en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et éligibles aux dispositifs phares SUD DEVELOPPEMENT et CEDRE.

Faire de cybersécurité et de la transition numérique (IA) une priorité du soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

aux entreprises de la filière hélicoptère

Soutenir le renforcement d'une expertise aéronautique régionale de pointe

et accompagner Airbus Helicopters et ses partenaires dans le recrutement de 5 700 nouveaux collaborateurs et la formation de 5 000 jeunes d'ici à 5 ans en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en participant notamment au financement du projet d'extension du plateau technique aéronautique du lycée Pierre Mendès-France de Vitrolles.

Aider à améliorer l'accessibilité du 3^e site industriel de France

grâce à un véritable hub d'intermodalité performant.





Bâtir une filière hélicoptère régionale compétitive autour du site Airbus Helicopters

■ COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS

- Explorer les disponibilités de soutien financier au projet d'investissement d'Airbus Helicopters notamment le projet NextGen dans le cadre d'un nouveau cadre réglementaire en cours de négociation avec la Commission européenne : la « Plateforme des technologies stratégiques pour l'Europe » (STPE) conçue pour soutenir le déploiement de technologies stratégiques cruciales pour la souveraineté européenne grâce au Fonds de Transition Juste.
- Explorer les disponibilités de soutien aux trois pôles d'excellences développés par Airbus Helicopters (formation à

Cap Horizon, logistique et supports aux clients vol aux Florides et maintenance et réparations).

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène une politique offensive pour encourager le développement des entreprises. Avec sa boîte à outils SUD ENTREPRISES, l'objectif est d'accompagner 50 000 entreprises et de générer une capacité d'intervention de 400 M€ d'ici fin 2028. La reconquête industrielle et la décarbonation de nos activités, priorités régionales, passeront par la modernisation des infrastructures et procédés de nos entreprises régionales :

- Soutenir les entreprises de la filière hélicoptère au travers de son dispositif phare SUD DÉVELOPPEMENT : cette aide régionale prend la forme d'une subvention d'investissement

comprise entre 100 000 et 500 000 euros ou d'une avance remboursable (avec différé d'un à deux ans) comprise entre 100 000 et 1 000 000 d'euros correspondant à 20% du montant total des dépenses éligibles. Son ambition est d'aider les TPE et PME industrielles à moderniser, innover ou développer des projets d'investissement dans une logique d'accélération en termes de développement économique, de créations, de maintien d'emplois ou de préservation de savoir-faire pour l'écosystème régional.

- Soutenir la croissance des entreprises de la filière hélicoptère au travers de son fonds d'investissement régional Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Investissement, dont la capacité d'intervention sera renforcée à partir de 2025 par une dotation de 53M€ (Région/FEDER) permettant ainsi d'augmenter la capacité de financement des entreprises régionales dans le cadre de prise de participation en capital.
- Accompagner les acteurs de la filière hélicoptère dans la mise en œuvre de la transformation de leur entreprise vers une Industrie du Futur durable avec le dispositif Parcours Sud Industrie 4.0 Carbone.
- Aux côtés de ses partenaires de "Mon projet d'entreprise", à accompagner la transmission des entreprises de la filière ; Le futur dispositif Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Garantie (6,5M€ de la Région et 9,5M€ du FEDER - opérationnel en 2025, facilitera l'accès au crédit bancaire des TPE et PME principalement en phase d'amorçage et de reprise-transmission. La garantie sera gratuite et accordée jusqu'à 70%.
- Poursuivre le soutien régional au pôle de compétitivité SAFE, représentant la filière et œuvrant pour l'accompagnement des entreprises (promotion, innovation, recherche de financements...).

■ INNOVATION ET TRANSFORMATION DIGITALE

- Au près des PME et ETI de la filière à promouvoir le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4 régionalisé – France 2030 régionalisé) Avec un budget de 80 M€ (à part égale Etat/Région sur la période 2022-2025), cet

outil vise à soutenir les entreprises innovantes pour financer des projets individuels ou collaboratifs d'envergure régionale voire nationale entrant dans les priorités régionales définies dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) et le Plan Climat régional.

- Faire de la cybersécurité une priorité pour les entreprises de la filière aéronautique, avec son centre régional de réponse aux incidents « Urgences cyber région Sud », la labellisation du pôle « cyber territorial région Sud » et son nouveau programme "Mon bouclier cyber".
- Promouvoir l'offre Move2Digital pour favoriser l'appropriation par les entreprises de la filière hélicoptère des technologies liées à l'Intelligence Artificielle, la Cybersécurité et aux objets connectés (IoT). Cette initiative inédite est cofinancée par la Commission européenne et les Métropoles Nice Côte d'Azur, Aix-Marseille-Provence et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.
- Présenter aux entreprises de la filière hélicoptère les dispositifs prévus dans sa future feuille de route sur l'Intelligence Artificielle et plus particulièrement l'aide "Mon Assistant IA".

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE

- Promouvoir auprès des entreprises de la filière hélicoptère sa gamme CEDRE, outil régional emblématique d'accompagnement et de financement à la transition écologique et à la RSE : "CEDRE Ambition" pour bénéficier d'un diagnostic, de l'élaboration d'un plan d'actions et d'un suivi semestriel, "CEDRE Investissement" soutien à l'investissement pouvant aller jusqu'à 100 000 € pour les entreprises lauréates, et "CEDRE Premiers pas" qui, grâce à un financement de 3 000 €, permet d'obtenir les conseils d'un panel d'experts pour mettre en œuvre les premiers pas de leur transition écologique.
- Présenter SUD Prêt Climat, outil inédit, déployé par Bpifrance pour répondre au besoin des PME de financer à faible coût, les investissements immatériels nécessaires à leur

RÉGION SUD, TERRE AÉRIENNE



RÉGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



transition énergétique et écologique et/ou de soutenir leurs besoins en trésorerie liés à ces transitions.

- La Région s'engage à soutenir l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments

hébergeant les entreprises de la filière avec son dispositif Smart PV.

- Réaliser l'étude de faisabilité du réseau de chaleur urbain alimenté en énergie renouvelable thermique dans le cadre du projet européen Heat and Cool Life.

Développer et consolider une expertise aéronautique sur le territoire

■ RECRUTER ET FORMER 5 700 COLLABORATEURS D'ICI 2032

- **Soutenir la candidature « Sud Avenir Helico » à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » (CMA), et porté par le Campus des Métiers et des Qualifications – Industrie du futur Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur et participer à son cofinancement.**

- **Participer au financement du projet d'extension du plateau technique aéronautique du lycée PMF de Vitrolles.**

- Participer à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en mode entreprise étendue avec les sous-traitants et les grandes entreprises pour gérer les ressources humaines et les compétences en fonction des pics d'activité du bassin industriel de l'étang de Berre.
- Analyser ensemble les besoins identifiés dans la démarche gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et la carte de formation et identifier les améliorations qui pourront être reprises dans la feuille de route du contrat d'objectif sectoriel de l'industrie.
- Participer à la dynamique du Campus des métiers et des qualifications d'excellence de l'industrie du futur à travers une approche ouverte et intégrative de réponse aux besoins en compétences avec l'ensemble

de l'appareil de formation initiale, continue et de l'enseignement supérieur.

- Renforcer l'attractivité de l'entreprise en mode étendu en s'impliquant dans les manifestations de découverte des métiers porté par la région et ses partenaires.
- Adopter une approche offensive en matière de compétitivité, d'innovation et de R&D avec l'appui des pôles de compétitivité (Safe cluster, SCS...) et des actions collectives.
- Promouvoir les futures formations dispensées par l'Académie de l'hélicoptère dans le cadre du service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle qui garantit à toute personne l'accès à une information complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement personnalisé.

■ ATTIRER ET FORMER 5 000 JEUNES STAGIAIRES ET ALTERNANTS D'ICI 2030

- S'appuyer sur la première industrie régionale pour structurer une plateforme de stage pour les grandes entreprises et leurs sous-traitants avec un nombre d'offres de stages défini annuellement permettant d'accueillir les jeunes des lycées des voies professionnelles et générales de la 3^e à la 1^{ère} chaque année.



Optimiser l'intégration territoriale du 1^{er} employeur privé de la Région

■ MOBILITÉ ET ACCÈS AU SITE D'AIRBUS HELICOPTERS

- Développer des initiatives liées à l'analyse du PDME d'Airbus Helicopters, telles que l'installation d'une flotte de vélos en location en gare de destination (la gare VAMP), pourront être déployés avec les partenaires AMPM et SNCF Gares et Connexions.
- Promouvoir les offres aux usagers en matière de transports avec le développement de l'offre ferroviaire.
- Au travers du Service Express Régional Métropolitain (SERM) du territoire

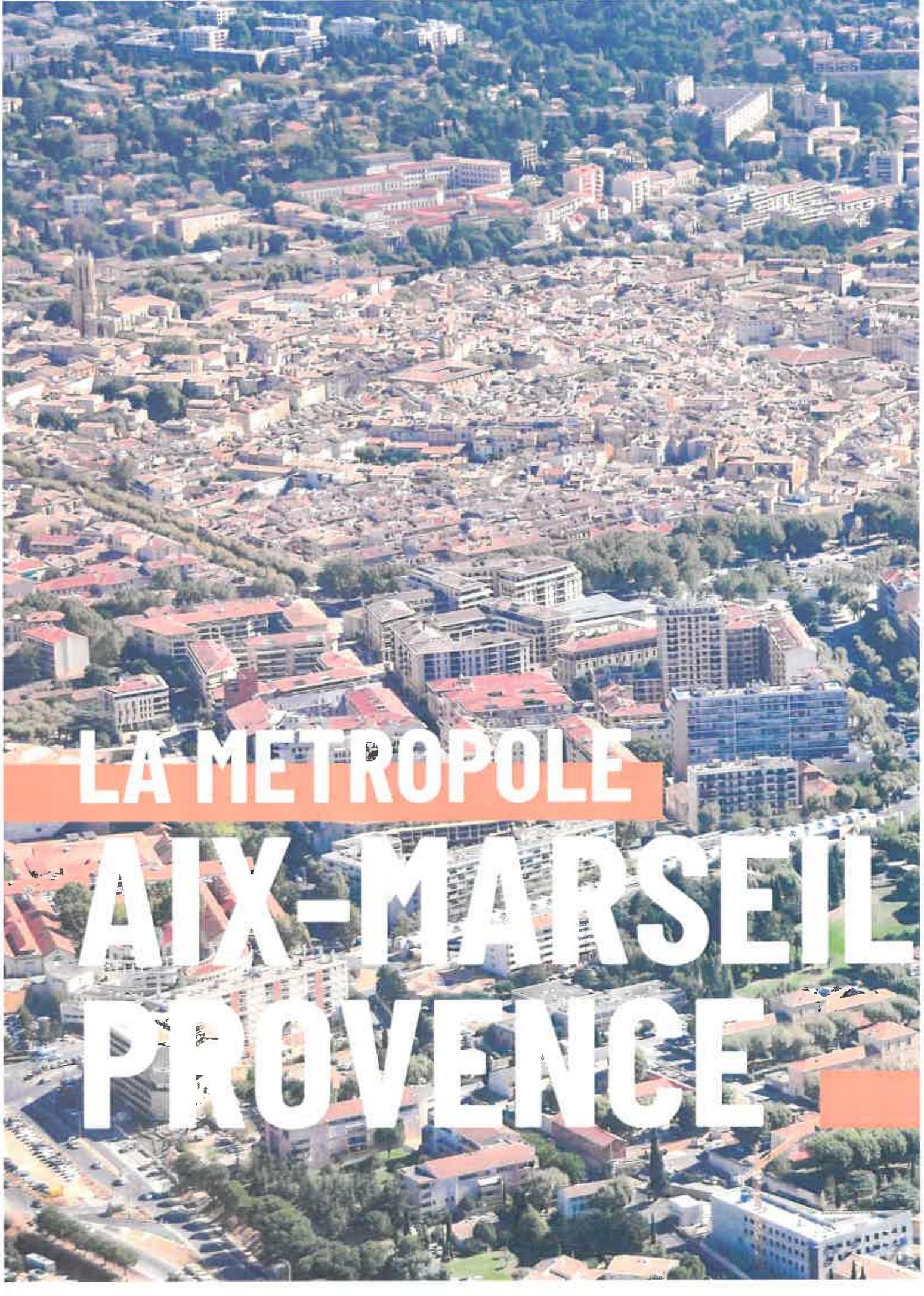
Aix-Marseille-Provence, à faire de la gare de Vitrolles-Aéroport Marseille-Provence (VAMP) et du pôle d'échanges de Cap Horizon un véritable hub d'intermodalité performant, relié à Marseille, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence par une offre de transports collectifs ferroviaires et routiers attractive. Ces évolutions, complémentaires des projets d'aménagement et de désenclavement de la zone aéroportuaire, notamment le Funitel, inciteront fortement au report modal des personnels d'Airbus Helicopters et de ses partenaires.

Renforcer l'attractivité du territoire et accélérer le rebond industriel

■ FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

- Faire rayonner la filière aéronautique et spatiale au travers de grands événements professionnels, et plus spécifiquement à accompagner une délégation d'entreprises au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, qui se tiendra du 16 au 22 juin 2025 au Bourget.

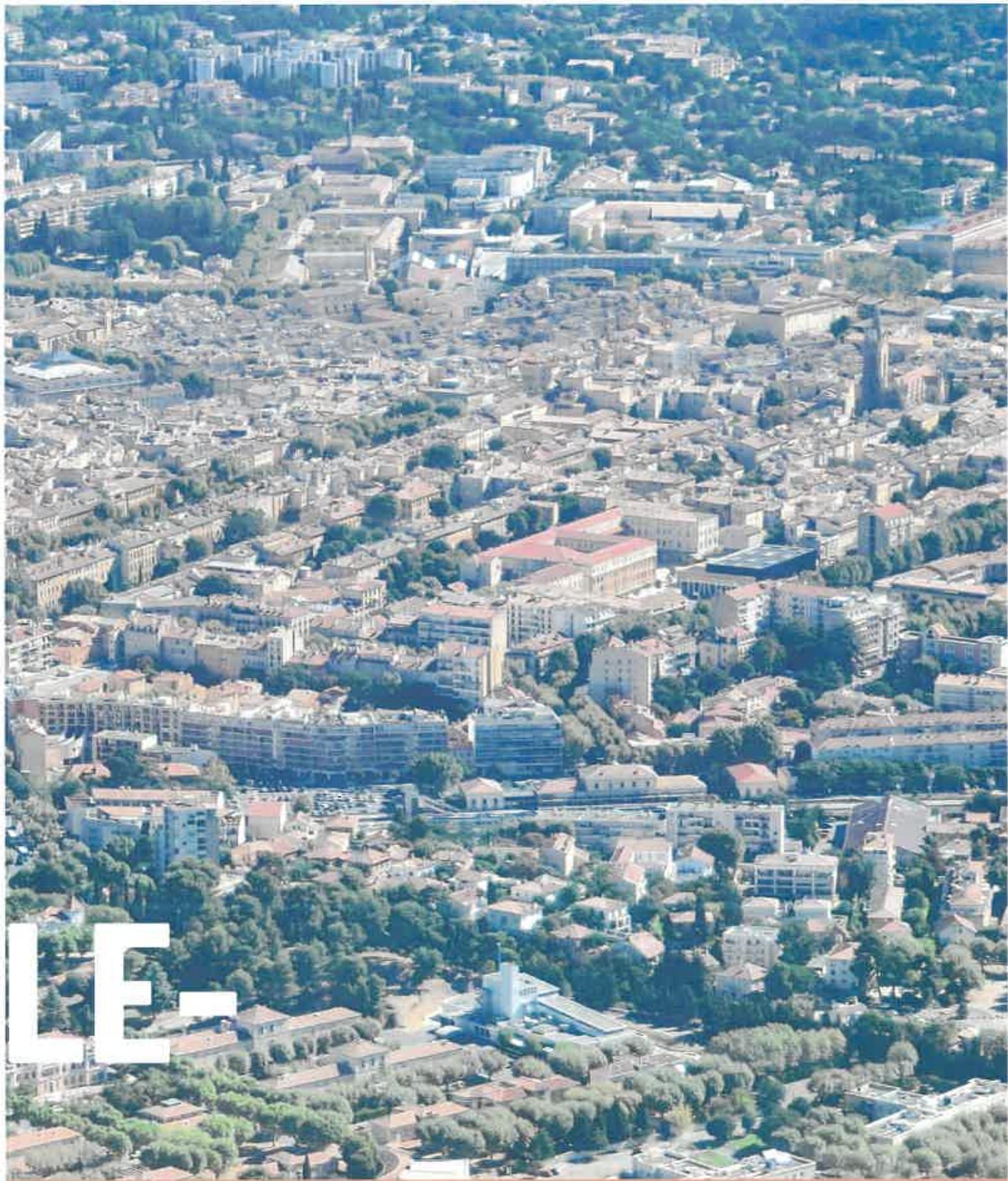
• Avec son agence de développement économique et d'attractivité risingSUD, accompagner les entreprises de la filière hélicoptère dans leur stratégie internationale de conquête de nouvelles parts de marchés ou de consolidation de leur positionnement à l'étranger.



LA METROPOLE

AIX-MARSEILLE

PROVENCE



PRÉAMBULE

La Métropole Aix-Marseille-Provence revendique fièrement sa vocation industrielle. Elle a placé la filière aéronautique-mécanique parmi les 6 filières d'excellence qu'elle soutient activement.

Territoire d'innovation et d'expérimentation, elle affirme les transitions comme enjeux majeurs pour accélérer la transformation du territoire et du tissu industriel. Afin de maintenir et développer des activités créatrices d'emplois pour ses habitants, elle accompagne la filière stratégique aéronautique-mécanique et notamment la filière hélicoptère dans son développement et sa nécessaire transformation vers l'industrie du futur à la fois plus numérique et respectueuse de l'environnement.



La Métropole appuie son développement économique sur son pôle tertiaire à haute valeur ajoutée, sur une économie diversifiée, une base industrielle solide ainsi que sur des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche. En juin 2022, le Conseil Métropolitain a adopté à l'unanimité son Agenda renouvelé du Développement Économique pour la période 2022-2027.

Cette actualisation synchronisée avec le renouvellement du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur positionne les transitions comme enjeux transversaux et l'innovation et la compétitivité comme priorités.

La Métropole inscrit ainsi ses politiques économiques dans une double responsabilité. Faire du développement économique un vecteur de transformation et d'accélération des transitions, en particulier dans le domaine environnemental et social. Ensuite, promouvoir un environnement économique propice au développement des entreprises du territoire, en travaillant en partenariat notamment sur le foncier et l'immobilier, les talents et compétences, les chaînes d'approvisionnement et la souveraineté économique.

Enfin, prioriser ses soutiens aux démarches de prospection sur les filières et projets qui ont l'impact le plus favorable pour la création d'emplois. La filière aéronautique-mécanique



est fortement soutenue et accompagnée par la Métropole au travers de projets structurants parmi lesquels le développement du Pôle aéronautique Jean-Sarraill à Istres dans la perspective d'accueillir la maintenance en condition opérationnelle des avions multirôle de ravitaillement en vol et de transport de l'Armée de l'air ; l'ancrage de la nouvelle filière industrielle des dirigeables ; le soutien à la Plateforme d'innovation aéronautique et spatiale portée par l'École de l'Air de Salon-de-Provence ainsi que le soutien aux expérimentations de la filière drone pour développer de nouveaux cas d'usage au titre de la mobilité urbaine aérienne.

La Métropole a également fait de l'industrie du futur une priorité transversale visant à permettre au tissu industriel de rester dans le jeu concurrentiel et de s'adapter constamment aux mutations technologiques (usine connectée, industrie 4.0, robotisation, réalité virtuelle et augmentée...) et environnementales (décarbonation, économie circulaire, écologie industrielle territoriale). Autorité en charge de la planification urbaine et de l'aménagement territorial, la Métropole veille à développer, avec ses partenaires publics et privés, un parcours résidentiel pour la croissance des entreprises. Pour la filière aéronautique, cela se traduit notamment par des zones économiques comme Cap Horizon, Empallières et le Technoparc des Florides, ainsi que le Technocentre Industrie du Futur.

LES ENGAGEMENTS DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

La Métropole Aix-Marseille-Provence soutient activement les entreprises de la filière dans leurs enjeux de décarbonation, de compétitivité et d'attractivité et s'engage à mettre en place des actions telles que :

Améliorer l'accessibilité du plus grand site industriel du territoire

en renforçant le réseau de transport en commun métropolitain existant ; en déployant des solutions de mobilité innovantes, telle que la liaison câble gare VAMP / Airbus / aéroport ; et en améliorant avec le Département l'accessibilité piétonne et cyclable du site d'Airbus Helicopters Marignane-Vitrolles.

Proposer des solutions aux entreprises en matière d'immobilier et de foncier

pour accompagner les projets d'Airbus Helicopters, l'essor de la filière et permettre le développement d'espaces dédiés à l'excellence aéronautique et au spatial : pôle d'excellence formation à Cap Horizon, pôle d'excellence logistique et soutien aux clients sur le Technoparc des Florides, pôle d'innovation et de recherche, pôle d'excellence maintenance et réparation (Marignane, Istres...) et pôle d'excellence mécanique sur le site Airbus Helicopters Marignane Vitrolles.

Mobiliser les dispositifs d'insertion et d'emplois innovants

à destination de l'industrie et ses grands projets sur le territoire de l'Ouest de la Métropole afin de favoriser le recrutement et la formation de 5700 collaborateurs d'ici 2032.

Renforcer la compétitivité du territoire métropolitain

en mobilisant d'une part Provence Promotion sur des actions de prospection en France et à l'international pour attirer des investisseurs, des sous-traitants, équipementiers, prestataires de service, en lien étroit avec les besoins de la filière hélicoptère et d'autre part One Provence sur des actions de rayonnement et d'attractivité des talents.

Réaliser la construction du Technocentre Industrie du Futur à Marignane,

sur le Technoparc des Florides, bâtiment Totem régional de l'industrie du Futur au service de l'ensemble des filières industrielles (aéronautique, spatial, énergie, santé, naval, nucléaire, chimie...) et permettant d'accélérer l'innovation dans les procédés industriels et préparer leur industrialisation.

Favoriser l'accès à des sources d'énergie durable décarbonée

(géothermie, électricité nucléaire, éolien, carburant durable SAF)





Bâtir une filière hélicoptère régionale compétitive autour du site Airbus Helicopters

■ COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS

- S'appuyer sur les acteurs de l'animation des filières et du renforcement de la *supply chain*, tels que le pôle de compétitivité SAFE et l'association Team Henri Fabre.
- Appuyer les transitions numérique et écologique des entreprises au service de la compétitivité et de la résilience de la filière ;
- Poursuivre son soutien au pôle d'innovation Team Henri Fabre, plateforme d'accélération vers l'industrie du futur, dans la perspective

de promouvoir la transformation digitale auprès des PME/PMI afin qu'elles intègrent progressivement dans leurs offres des solutions plus innovantes et des briques technologiques de l'industrie du futur pour améliorer leur compétitivité.

- Construire un nouveau Technocentre Industrie du Futur à Marignane, sur le Technoparc des Florides. Ce technocentre multi-filières (aéronautique, santé, naval, nucléaire, chimie...) doit permettre d'accélérer l'innovation dans les procédés industriels et préparer leur industrialisation.

- Définir avec les partenaires historiques du projet Henri-Fabre (EDF et Airbus Helicopters) les conditions d'une plus grande efficacité de ce nouveau bâtiment totem dédié à faire monter en gamme le tissu industriel local et régional et stimuler l'innovation.
- Favoriser le sourcing d'offres de solutions innovants locaux et leur adéquation avec les besoins d'innovation des donneurs d'ordres, par la Plateforme d'Innovation métropolitaine.
- Favoriser, en conséquence, l'achat local, et appuyer l'effort de relocalisation des sous-traitants critiques notamment numériques pour répondre aux exigences de souveraineté.

■ INNOVATION ET TRANSFORMATION DIGITALE

- Accompagner les acteurs de l'innovation numérique, au premier rang desquels les pôles de compétitivités, et mobilisation du réseau de l'innovation sur des thématiques liées aux activités d'Airbus (cybersécurité, IA, etc.).

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE

- Contribuer à la dynamique territoriale et collective en matière de décarbonation de l'industrie en participant au programme SYRIUS et à tout autre groupe de travail en lien avec la décarbonation du secteur de l'aéronautique.



Développer et consolider une expertise aéronautique sur le territoire

■ RECRUTER ET FORMER 5 700 COLLABORATEURS D'ICI 2032

Contribuer à la démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et compétences dédiée à l'industrie et ses grands projets sur le territoire de l'Ouest de la Métropole.

■ ATTIRER ET FORMER 5 000 JEUNES STAGIAIRES ET ALTERNANTS D'ICI 2030

- Mobiliser ses partenaires locaux (Cité des Métiers, Maisons de l'emploi, réseau de l'emploi, PLIE, QPV...) en mettant à disposition des

outils de connaissance métiers et convier Airbus Helicopters à des opérations thématiques autour des métiers de l'aéronautique et de l'industrie (visites, jobdating, rencontres b to b, découverte des métiers avec une approche inclusive...).

- S'appuyer sur son partenariat avec l'opérateur "France Travail" pour assurer la coordination des travaux liés à l'emploi et aux recrutements.
- Accompagner l'Espace MAAP à l'identification de solutions de recrutement.
- Permettre l'implantation de l'académie de l'hélicoptère sur Cap Horizon.

Optimiser l'intégration territoriale du 1^{er} employeur privé de la région

■ SOLUTIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

- **Proposer des solutions aux entreprises en matière d'immobilier et de foncier pour accompagner le développement de la filière et soutenir le développement d'espaces dédiés à l'excellence aéronautique et au spatial.**
- **Soutenir les relocalisations envisagées par Airbus Helicopters, notamment celles afférentes à certaines activités de soutien à la production (centre de formation et sous-traitance tertiaire) et à mettre à disposition de la filière des surfaces libres sur les zones et parcs d'activités actuels et futurs notamment ceux dédiés à l'aéronautique et au spatial, notamment sur les sites de Marignane, Vitrolles et Istres (PAJS).**
- Prendre en compte les enjeux de développement de la filière dans les documents de planification urbaine (SCoT Métropolitain, PLUi).

- Mettre aux normes et moderniser les zones d'activités sous responsabilité métropolitaine et à proximité du site.
- Associer Airbus Helicopters au projet de Coopérative Carbone pour faciliter l'émergence de projets locaux de séquestration ou réduction d'émissions de gaz à effet de serre.
- Appuyer le développement de sources d'énergies renouvelables (électricité et chaleur) à proximité du site industriel.

■ MOBILITÉ ET ACCÈS AU SITE D'AIRBUS HELICOPTERS

Parmi toutes les mesures ci-dessous, qui visent à réduire progressivement la part modale de la voiture individuelle, les priorités seront définies conjointement avec la filière pour les années à venir dans le cadre d'un comité opérationnel dédié.

- **Améliorer le réseau de transport en commun existant et proposer un bouquet de solutions adaptées aux besoins d'Airbus Helicopters**



et du secteur aéroportuaire. L'objectif d'Airbus Helicopters est de passer de 83% d'utilisation de la voiture individuelle à 50% d'ici 2035 et de supprimer ses lignes de transport privé actuelles.

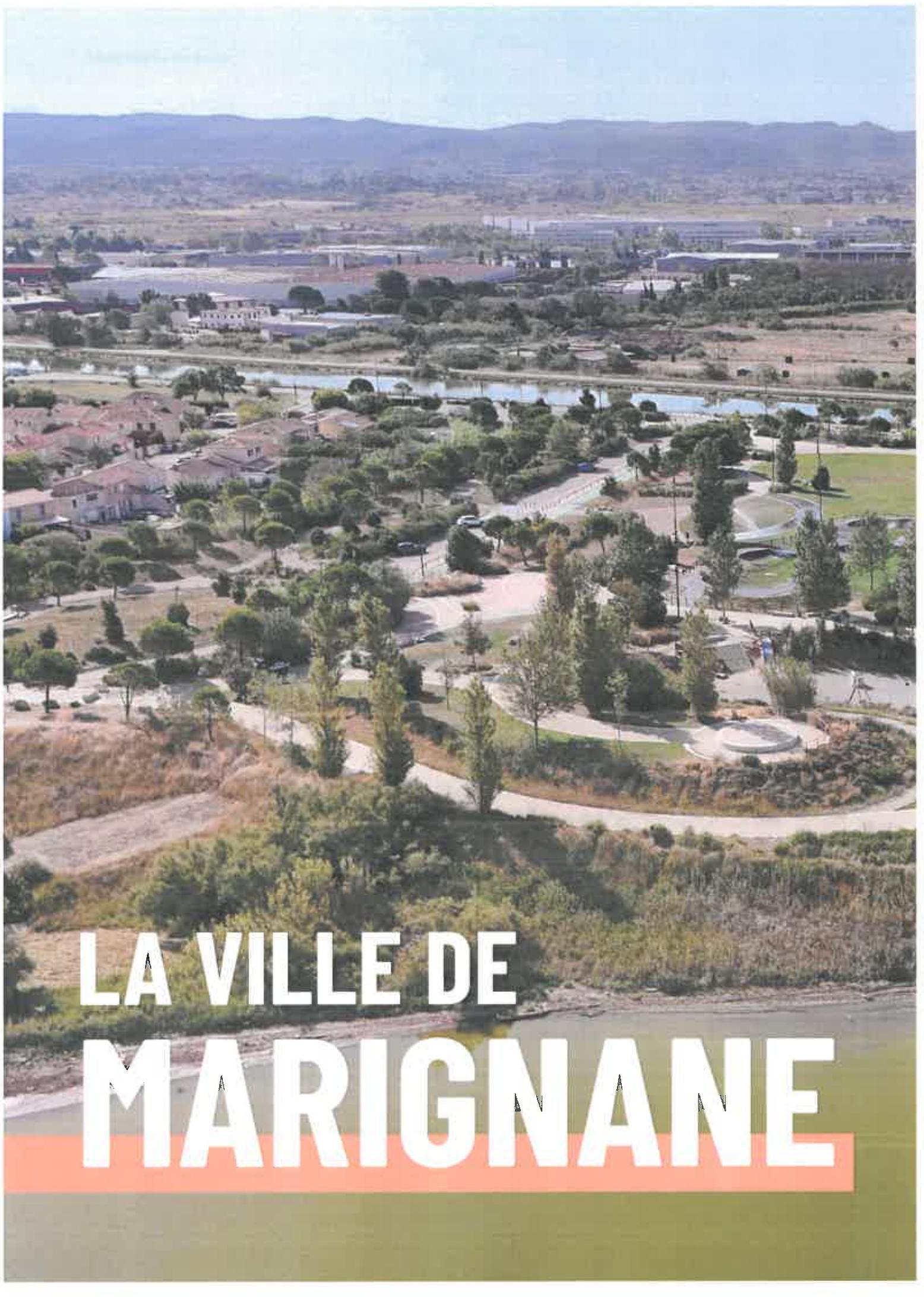
- Déployer des solutions innovantes : transport par câble permettant de relier la gare de Vitrolles à l'Aéroport et au site d'Airbus Helicopters et une liaison mécanique de type ascenseur incliné entre la Gare VAMP et le PEM de CAP Horizon.
- Développer l'offre de transport en commun par Bus à haut niveau de service dans la zone aéroportuaire d'ici 2026 (avec l'extension du Zenibus), en intermodalité avec la mise en œuvre du transport par câble.
- Améliorer l'accessibilité piétonne et cyclable en lien avec les gestionnaires de voirie concernés, ce qui permettrait à Airbus Helicopters d'atteindre son objectif de passer de 1% à 7% de salariés venant travailler à vélo d'ici 2035.
- Rendre plus accessible, en lien avec les gestionnaires de voirie concernés, la zone aéroportuaire et ses principaux pôles d'emplois, en cohérence avec les orientations de son Plan de mobilité (PDM adopté le 19 décembre 2021) et le plan d'action de l'étude d'accessibilité conduite sur le secteur sur la base des grandes lignes du diagnostic de mobilité réalisé en 2020/2021.
- Renforcer les services routiers de transports en commun interurbains et, en lien avec la Région, la desserte TER entre Marseille et Vitrolles (gare VAMP) d'une part, et Vitrolles et Aix-en-Provence d'autre part, le REM (Réseau Express Métropolitain) et à terme avec le SERM (Service Express Régional Métropolitain).
- Promouvoir des services de mobilités complémentaires de nature à limiter l'usage de la voiture individuelle comme le Service métropolitain de covoiturage et l'accompagnement à la construction de PDIE ET PDEM (Service MOBIPRO), ce qui permettrait à Airbus Helicopters d'atteindre son objectif de passer de 1% à 20% de salariés venant sur le lieu de travail en covoiturage.



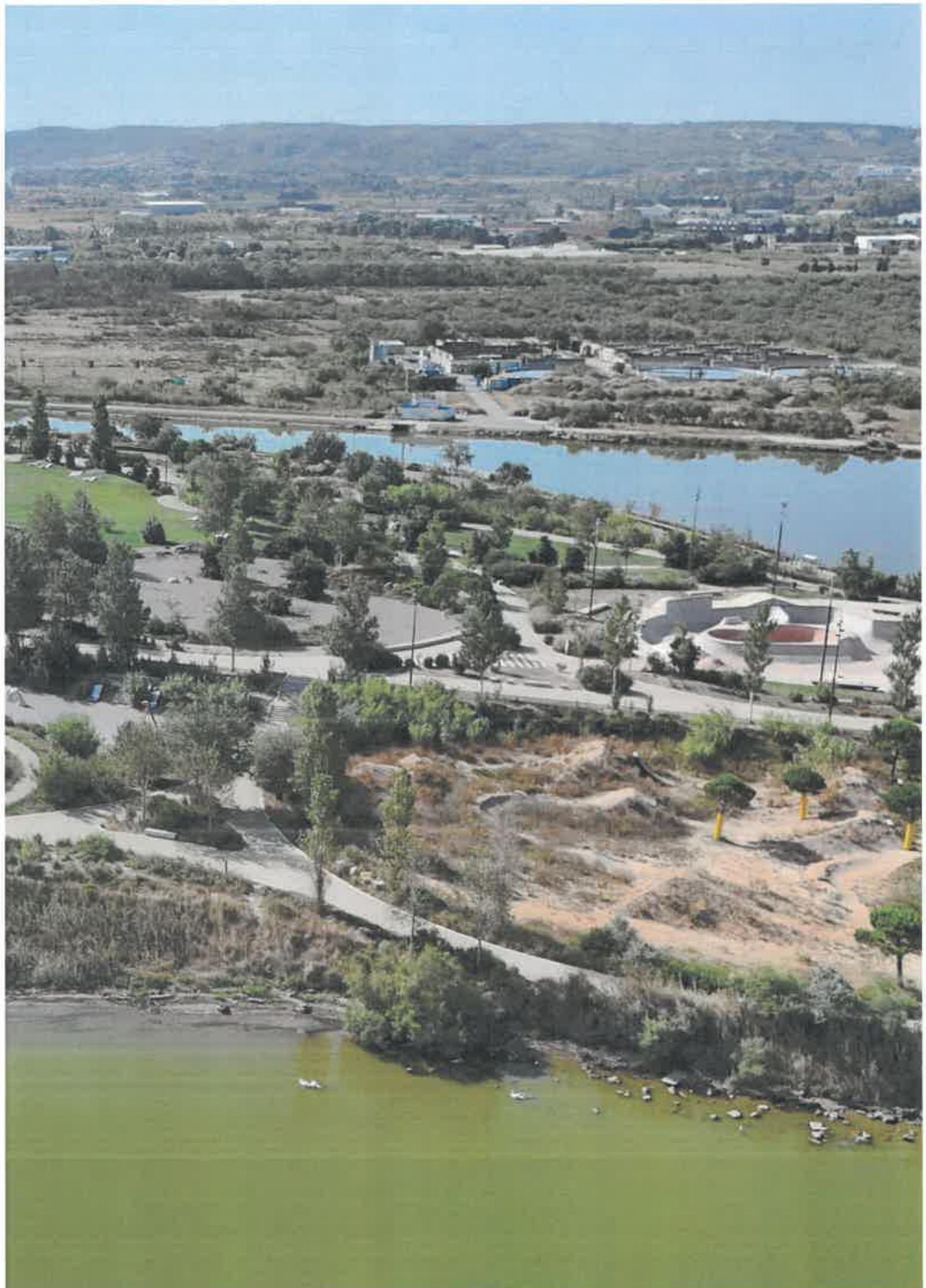
Renforcer l'attractivité du territoire et accélérer le rebond industriel

FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

- **Accompagner la réalisation de sites à forte identité (pôle d'innovation et de recherche sur le Technoparc des Florides, Académie de l'hélicoptère et centre de conférences sur Cap Horizon...) permettant d'améliorer la lisibilité des excellences de la filière.**
- Mobiliser One Provence pour renforcer la visibilité du territoire dans la compétition internationale en faisant du cadre de vie et de l'hospitalité du territoire un pilier central de l'attractivité.
- Communiquer sur la filière et l'attractivité des métiers et des formations à dominante technique et technologique pour contribuer à satisfaire au mieux les besoins des entreprises en matière de qualifications et de talents.
- Valoriser la diversité de l'offre d'accueil du territoire mais aussi la filière et ses entreprises lors des salons professionnels (Le Bourget, Aérosud,...).
- Mobiliser l'agence Provence Promotion dans ses actions de prospection en France et à l'International pour attirer sur le territoire métropolitain des investisseurs, des sous-traitants, équipementiers, prestataires de service en lien étroit avec l'activité d'Airbus Helicopters.



LA VILLE DE MARIGNANE



PRÉAMBULE

La ville de Marignane, 35 000 habitants, est un centre industriel et aéronautique important avec le site Airbus Helicopters, l'aéroport international Marseille Provence, le technocentre Henri Fabre et la Zone d'Activités des Florides en plein développement.

L'histoire moderne de Marignane est très associée à l'aéronautique. Les hangars Boussiron en sont une preuve. Du premier hydravion piloté par Henri Fabre en 1910 au *Racer* en 2024, Marignane a vu les premiers vols de nombreux aéronefs dont notamment les hélicoptères Dauphin, Puma, Tigre, NH90, H160, H175... Marignane continuera à soutenir la filière hélicoptère pour qu'elle s'adapte aux mutations technologiques et environnementales et prépare les aéronefs du futur.

Pour cela, elle interviendra dans les domaines du désenclavement foncier, du transport, de la formation et du logement. Par exemple, Foncière Logement va mettre à disposition 115 logements aux salariés des entreprises dans le centre ancien.

Enfin, Marignane œuvrera pour resserrer les liens entre la filière hélicoptère et le tissu associatif local.





LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE MARIGNANE

La Mairie de Marignane, partenaire des entreprises locales, s'engage à prendre les mesures suivantes :

Soutenir le désenclavement foncier du site d'Airbus Helicopters Marignane-Vitrolles en accompagnant le processus de restructuration du site, favorisant les relocalisations nécessaires et se mobilisant sur les projets d'aménagement urbain en cours.

Soutenir les aménagements afin de développer un pôle d'excellence logistique et soutien aux clients au Parc d'Activité des Florides et un pôle d'excellence maintenance et réparation.

Renforcer l'attractivité des métiers de la filière Hélicoptère et favoriser l'accueil de stagiaires en poursuivant le travail partenarial entre Airbus Helicopters et les collèges et lycées de Marignane pour informer les jeunes scolarisés sur les métiers de la filière, et favoriser l'accueil de stagiaires.

Resserrer les liens entre le tissu associatif local et la filière (partenariats, mécénat, soutien aux initiatives...), pour développer des projets de territoire qu'ils soient sportifs, culturels, patrimoniaux.





Développer et consolider une expertise aéronautique sur le territoire

■ RECRUTER ET FORMER 5 700 COLLABORATEURS D'ICI 2032

- S'associer avec les entreprises de la filière, via le Bureau Municipal de l'Emploi, pour mettre en relation permanente leurs besoins en recrutement et les demandeurs d'emploi identifiés sur le territoire :
 - Diffusion des offres et recherche de candidatures sur Marignane,
 - Participation aux différentes manifestations organisées par la ville et ses partenaires : Forum de l'emploi, Forum des métiers, Salon de la formation et de l'alternance, job dating saisonniers...
 - Partenariat d'accompagnement spécifique pour l'initiation ou la maîtrise de l'anglais chez les demandeurs d'emploi marignanais, en formation initiale ou continue.

- Renforcer le lien entre les entreprises de la filière et les habitants des quartiers Politique de la ville, en étudiant la possibilité de s'inscrire dans la démarche PAQTE initiée par l'Etat.
- Travailler en partenariat pour le développement de clauses sociales d'insertion par l'emploi, et conseiller les entreprises, pour les investissements jugés opportuns par la filière.

■ ATTIRER ET FORMER 5 000 JEUNES STAGIAIRES ET ALTERNANTS D'ICI 2030

- Poursuivre le travail partenarial sur les collèges et les lycées de Marignane pour informer les jeunes scolarisés sur l'attractivité des métiers de la filière, et favoriser l'accueil de stagiaires.

Optimiser l'intégration territoriale du 1^{er} employeur privé de la Région

■ DÉSENCLAVEMENT FONCIER

- Soutenir et favoriser les relocalisations nécessaires durant les phases de travaux sur le site de Marignane-Vitrolles.
- Accompagner, dans le domaine de l'urbanisme réglementaire, le processus de restructuration du site Marignane-Vitrolles :
 - Harmoniser les règles d'urbanisme (secteur Vitrolles / Marignane).
 - Faire le nécessaire pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Se mobiliser, en lien avec la Métropole et les entreprises de la filière sur les projets d'aménagement urbain en cours.

■ MOBILITÉ ET ACCÈS AUX SITES D'AIRBUS HELICOPTERS

- Développer un Plan Vélo, pour améliorer l'accès aux sites Airbus Helicopters (Marignane-Vitrolles, les Florides et Henri Fabre) et permettre le développement d'alternatives à la voiture dans les trajets domicile-travail.
- Se mobiliser, en lien avec la Métropole et les entreprises de la filière sur les projets d'aménagement urbain en cours :
 - Aménagement accès Sud pour les VL au site Marignane-Vitrolles depuis la D9,
 - Projet Les Florides,
 - Projet Henri Fabre,
 - Aménagement gare de Pas des Lanciers avec connexion Les Florides,
 - BUM sur la D568 avec accès aux Florides.

Renforcer l'attractivité du territoire et accélérer le rebond industriel

■ FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

- Contribuer à la mise en place d'espaces dédiés au développement de l'excellence aéronautique.
- Engager un travail de concertation entre la filière et la ville, en amont des procédures administratives, dans les domaines :
 - De l'aménagement global du site Marignane-Vitrolles en matière de composition urbaine.
 - D'offres de bâtiments innovants et attractifs (conception architecturale, urbanisme, développement durable...).
 - De l'offre immobilière pour les logements des salariés, en poursuivant le modèle de

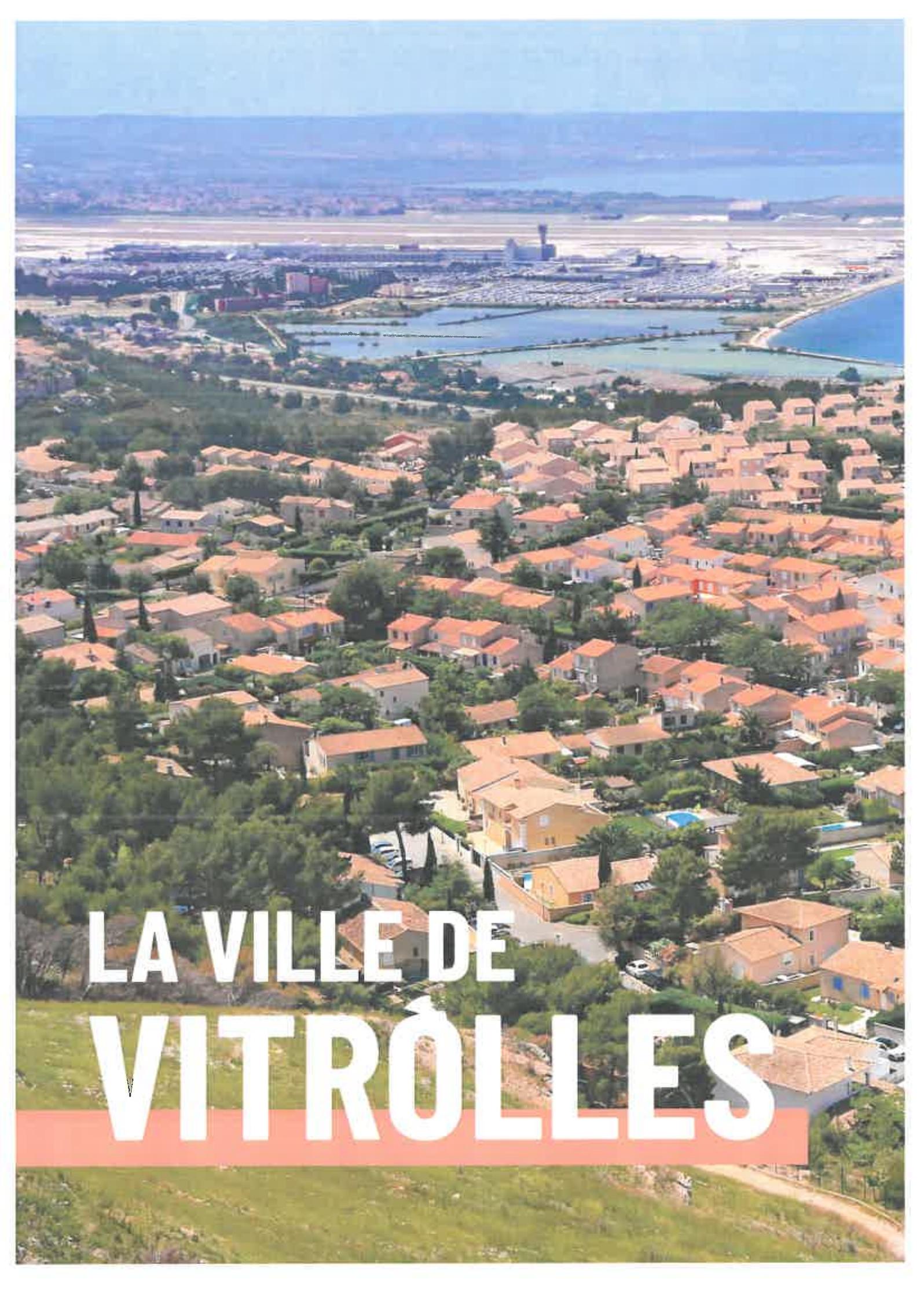
"la ville à 15 minutes" et rapprocher les fonctions emploi et logement pour mieux répondre aux besoins des salariés.

- Du développement d'une offre de logements adaptée aux étudiants de la filière.

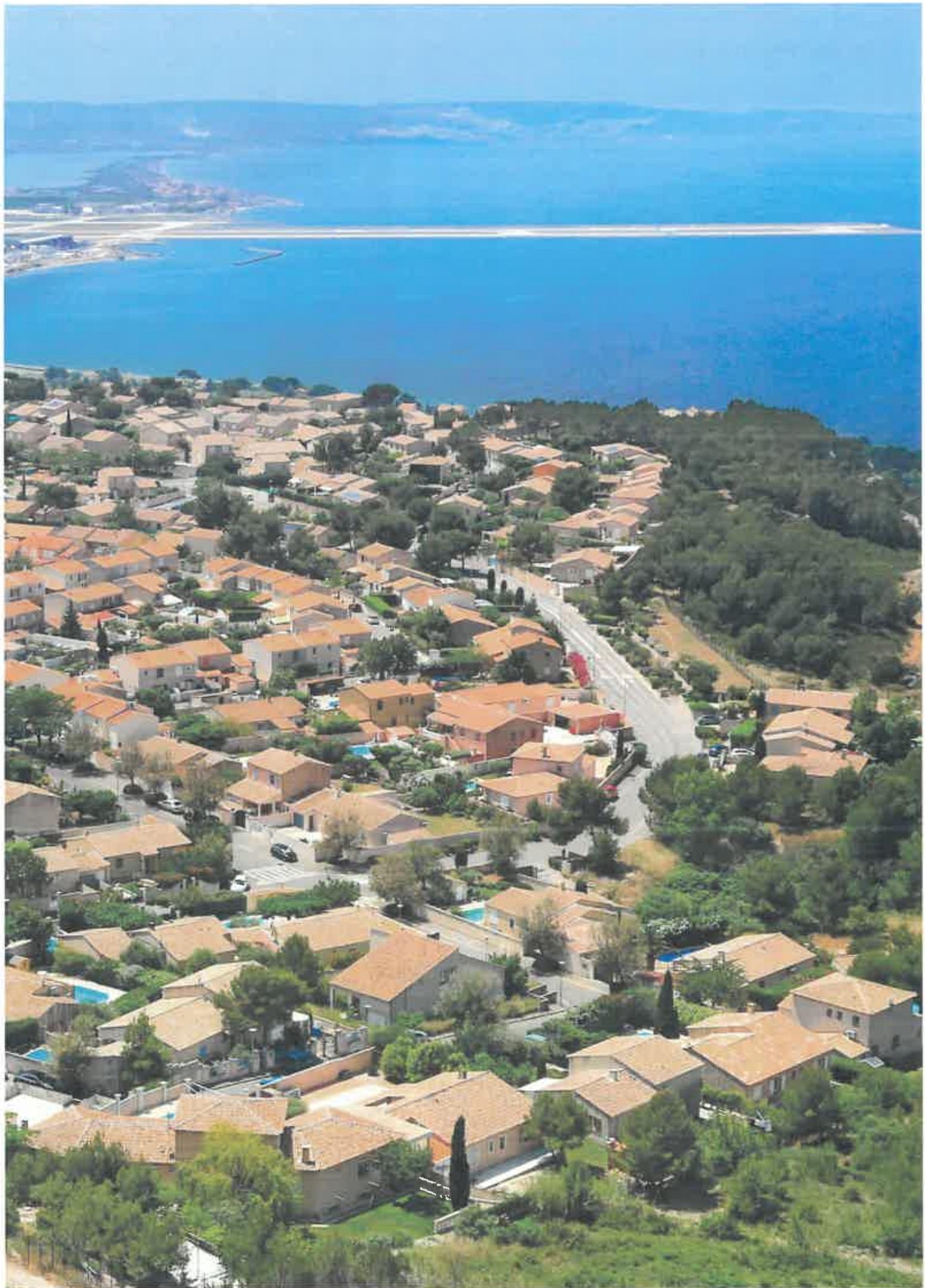
■ PROMOTION DU TERRITOIRE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Mettre en valeur les atouts de la filière, ses efforts en matière de développement durable.
- Resserrer les liens entre le tissu associatif local (partenariats, mécénat, soutien aux initiatives...) et la filière, pour développer des projets de territoire qu'ils soient sportifs, culturels, patrimoniaux.





**LA VILLE DE
VITRÔLLES**



PRÉAMBULE

Vitrolles, ville de 36 000 habitants, concentre de nombreuses fonctions métropolitaines au cœur de la Métropole Aix Marseille Provence. Pôle majeur de mobilité et de développement économique, en lien avec Airbus Helicopters et l'aéroport Marseille Provence, Vitrolles s'engage activement dans le domaine de la transition écologique, ainsi que sur les questions de solidarité, et d'implication des acteurs locaux et des habitants.

Son objectif est de renforcer l'attractivité de la commune. Dans cette dynamique, Vitrolles travaille à créer des conditions propices à un développement économique harmonieux, notamment dans les domaines de l'aménagement, du logement, des déplacements, de la formation...

L'histoire de Vitrolles est étroitement liée au développement de l'aéronautique autour de l'étang de Berre, avec des liens forts, notamment dans le domaine de la formation. La commune souhaite renforcer ses relations avec la filière hélicoptère afin de favoriser le développement de synergies plus fortes entre les acteurs économiques, les habitants et les forces vives du territoire.





LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE VITROLLES

La Mairie de Vitrolles, partenaire des entreprises locales, s'engage à prendre les mesures suivantes :

Soutenir le désenclavement foncier du site d'Airbus Helicopters Marignane-Vitrolles

en accompagnant le processus de restructuration du site, favorisant les relocalisations nécessaires et en se mobilisant sur les projets d'aménagement urbain en cours.

Renforcer l'attractivité des métiers de la filière Hélicoptère et favoriser l'accueil de stagiaires

en poursuivant le travail partenarial entre Airbus Helicopters et les collèges et lycées de Vitrolles pour informer les jeunes scolarisés sur les métiers de la filière, et favoriser l'accueil de stagiaires.

Promouvoir auprès des entreprises de la filière la démarche TEPOS

(Territoire à Energie POSitive) dans laquelle la ville de Vitrolles est engagée - en encourageant et/ou finançant certains dispositifs de développement durable sur la ville de Vitrolles.

Soutenir les aménagements afin de développer un pôle d'excellence de formation sur la zone de Cap Horizon.

Resserrer les liens entre le tissu associatif local et la filière

(partenariats, mécénat, soutien aux initiatives...), pour développer des projets de territoire qu'ils soient sportifs, culturels, patrimoniaux.





Arrivée de deux hélicoptères sur le site du lycée polyvalent Pierre Mendès France pour travailler aux compétences des futurs techniciens aéronautiques

Bâtir une filière hélicoptère régionale compétitive autour du site Airbus Helicopters

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE

- Promouvoir auprès des entreprises de la filière la démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive) dans laquelle elle est engagée. Dans ce cadre, les entreprises de la filière doivent contribuer à la limitation de leurs consommations énergétiques et au développement des énergies décarbonées.
- Inviter les entreprises de la filière à participer activement aux deux projets énergétiques de territoire initiés par la ville :
 - La participation à une communauté énergétique citoyenne favorisant l'installation locale de panneaux photovoltaïques et l'optimisation des consommations électriques dans une logique d'auto-consommation collective,
 - La participation au projet de réseau de chaleur qui doit permettre le développement d'un réseau de chaleur urbain alimenté par géothermie et/ou biomasses. Airbus Helicopters estime à 22Gwh son besoin en chaleur afin de couvrir ses besoins de confort et de process, correspondant à une économie de 2900 t de CO₂, soit 27% de ses émissions énergétiques.
- Etudier les possibilités de mutualiser et financer ensemble certains dispositifs qui améliorent le développement durable de la zone : géothermie, biomasses, panneaux solaires, parkings silos...

Développer et consolider une expertise aéronautique sur le territoire

■ RECRUTER ET FORMER 5 700 COLLABORATEURS D'ICI 2032

- S'associer avec les entreprises de la filière, via le Bureau Municipal de l'Emploi, pour mettre en relation permanente leurs besoins en recrutement et les demandeurs d'emplois identifiés sur le territoire :
 - Diffusion des offres et recherche de candidatures sur Vitrolles,
 - Participation aux différentes manifestations organisées par la ville et ses partenaires : Forum de l'emploi, Forum des métiers, Salon de la formation et de l'alternance, job dating saisonniers...
 - Partenariat d'accompagnement spécifique pour l'initiation ou la maîtrise de l'anglais chez les demandeurs d'emploi vitrollais, en formation initiale ou continue

- Renforcer le lien entre les entreprises de la filière et les habitants des quartiers Politique de la ville, en étudiant la possibilité de s'inscrire dans la démarche PAQTE initiée par l'Etat.
- Travailler en partenariat pour le développement de clauses sociales d'insertion par l'emploi, et conseiller les entreprises, pour les investissements jugés opportuns par la filière.

■ ATTIRER ET FORMER 5 000 JEUNES STAGIAIRES ET ALTERNANTS D'ICI 2030

- Poursuivre le travail partenarial sur les collèges et les lycées de Vitrolles pour informer les jeunes scolarisés sur l'attractivité des métiers de la filière, et favoriser l'accueil des stagiaires.

Optimiser l'intégration territoriale du 1^{er} employeur privé de la Région

■ DÉSENCLEVEMENT FONCIER

- Soutenir et favoriser les relocalisations nécessaires durant les phases de travaux sur le site de Marignane-Vitrolles
- Accompagner, dans le domaine de l'urbanisme réglementaire, le processus de restructuration du site Marignane-Vitrolles :
 - Harmoniser les règles d'urbanisme (secteur Vitrolles / Marignane).
 - Constituer un groupe « application du droit des sols » pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Se mobiliser, en lien avec la Métropole et les entreprises de la filière sur les projets d'aménagement urbain en cours et à venir.

■ MOBILITÉ ET ACCÈS AUX SITES D'AIRBUS HELICOPTERS

- Développer un Plan Vélo, pour améliorer l'accès aux sites Airbus Helicopters

- (Marignane-Vitrolles et Eurosud) et permettre le développement d'alternatives à la voiture dans les trajets domicile-travail.
- Se mobiliser, en lien avec la Métropole et les entreprises de la filière sur les projets d'aménagement urbain en cours :
 - Projet Cap Horizon,
 - Liaison Vitrolles - gare VAMP par ascenseur incliné,
 - Liaison câble gare VAMP / Airbus / aéroport,
 - Développement des transports en commun,
 - Réaménagement de la RD 20.
- Favoriser l'implantation des entreprises partenaires de la filière à proximité du site principal d'Airbus Helicopters dans le cadre de l'approche entreprise étendue.
 - Optimisation du stationnement.
- Développement des infrastructures cyclables.



Photo protocolaire du Maire de Vitrolles lors de la signature de la convention de partenariat entre le lycée Vitrollois PMF et Airbus Helicopters.

Renforcer l'attractivité du territoire et accélérer le rebond industriel

■ FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

- Contribuer à la mise en place d'espaces dédiés au développement de l'excellence aéronautique : zone tertiaire pour la sous-traitance aéronautique et espaces mutualisés (centre de conférence, hôtel, coworking, restauration...).
- Engager un travail de concertation entre la filière et la ville, en amont des procédures administratives, dans les domaines :
 - De l'aménagement global du site Marignane-Vitrolles en matière de composition urbaine,
 - D'offre de bâtiments innovants et attractifs (conception architecturale, urbanisme, développement durable...),

- De l'offre immobilière pour les logements des salariés, en poursuivant le modèle de la ville «à 15 minutes», et rapprocher les fonctions emploi et logement pour mieux répondre aux besoins des salariés,
- Du développement d'une offre de logements adaptée aux étudiants de la filière.

■ PROMOTION DU TERRITOIRE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Mettre en valeur les atouts de la filière, ses efforts en matière de développement durable.
- Resserer les liens entre le tissu associatif local (partenariats, mécénat, soutien aux initiatives...) et la filière, pour développer des projets de territoire qu'ils soient sportifs, culturels, patrimoniaux...

GLOSSAIRE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT "COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR" (AMI CMA) :

Il s'inscrit dans le cadre des objectifs et leviers de France 2030. Il vise à accélérer la formation aux métiers d'avenir et répondre aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d'ingénierie de formation, initiale et continue, et d'attractivité des formations, pour permettre l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers d'avenir.

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS :

Ils regroupent des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises - en l'occurrence il s'agit de celui relatif à la filière aéronautique.

GRAPPES AIRBUS - GRAPPE PILOTE DU PROGRAMME SAFE CLUSTER "PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE & COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE" :

Programme d'accompagnement qui vise à soutenir les entreprises participantes en accélérant le déploiement de l'éco-responsabilité au cœur de l'amélioration de leur maturité industrielle.

GROUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES (GIFAS) :

Fédération professionnelle regroupant plus de 400 adhérents - des grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME - spécialisées dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux. Elle a pour l'objectif de faire rayonner l'industrie aéronautique française.

PÔLE SAFE :

Pôle de compétitivité couvrant quatre filières : aéronautique et spatial, sécurité et sûreté, défense, environnement. SAFE fédère près de 500 adhérents majoritairement situés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dont deux tiers sont des entreprises. SAFE est un des trois pôles de la filière nationale aéronautique et spatiale. Il est également un contributeur actif des travaux du comité stratégique de filière « Industries de sécurité », et un acteur reconnu de l'innovation de défense. Son action s'inscrit également dans les orientations ministérielles en matière de transition énergétique, de transition écologique et de résilience des territoires.

TEAM HENRI FABRE :

Pôle d'innovation mutualisée, dédié aux Industries du Futur. C'est un accélérateur de technologie, de compétitivité et de business. Son objectif est de construire un nouveau modèle de développement industriel : plus collectif, plus collaboratif, tiré par l'innovation et les opportunités technologiques, du numérique en particulier.

UNION DES INDUSTRIES ET MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE (UIMM) :

Organisation patronale qui représente plus de 700 entreprises de la métallurgie dans le Sud, employant 55 000 salariés. L'UIMM forme plus de 1600 alternants dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec 13 centres de formation à proximité directe des entreprises.





Conception et réalisation **NATS**

© **Crédits photos**

Airbus Helicopters. Campus Industrie du
Futur - Sud. CMAirenc. Airbus/La Région. Pôle
formation UIMM Sud. Région Provence-Alpes-
Côte-d'Azur. Shutterstock. Foster and partners
/ MAMP. David Girard / MAMP et Transdev /
MAMP. Ville_de_Marignane

Impression

A venir



CONTACT

sabine.pere@airbus.com

La filière représentée par

AIRBUS



GIFAS

SAFE

Les partenaires du territoire représentés par



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

REGION
SUD PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

MAIRIE DE
MARIGNANE
MAYOR OF
MARIGNANE
République Française 04 90 00

Vitrolles
ville en action